

**ANNÉE UNIVERSITAIRE 1974 - 1975**

---

**N° 16**

# **CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA PÊCHE ET DES INDUSTRIES DE LA PÊCHE EN MAURITANIE**

---

## **THÈSE**

présentée et soutenue publiquement le  
devant la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de DAKAR  
pour obtenir le grade de DOCTEUR VÉTÉRINAIRE  
**DIPLOME D'ÉTAT**

par

**Chérif Ahmed MAHMOUD**

Né vers 1946 à SAGALE (Guinée)

Président de Thèse : M.H. De LAUTURE, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie  
de DAKAR

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES

ET MEDECINE VETERINAIRE

---

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE

1974 - 1975

I - PERSONNEL A PLEIN TEMPS

FERNEY	Jean	Professeur	Pathologie médicale Pathologie de la repro- duction
CUQ	Pierre	"	Anatomie - Histologie Embryologie
BUSSIERAS	Jean	"	Parasitologie-Zoologie
ROZIER	Jacques	"	Anatomie pathologique Hygiène des denrées ali- mentaires d'origine ani- male
CHAVRAL	Jean	Maitre de Conférences	Microbiologie-Immunolo- gie pathologie infecti- euse

.../...

---

NDIAYE Ah. Lamine	Maître Assistant	Zootechnique--Alimentation
SERE Alassane	Maitre Assistant	Physiologie--Thérapeutique

## II - PERSONNEL VACATAIRE

SYLLA Oumar	Professeur Fac. de Pharmacie	Pharmacie--Toxicologie
GRAS Georges	Maître de Conf. Fac de Pharmacie	Toxicologie
JOSSELIN Jacques	Professeur Fac. de Pharmacie	Biochimie
GIONO-BARBER Humbert	Professeur Fac. de Pharmacie	Pharmacodynamie Thérapeutique
MYNART Guy	Maître Assistant Fac. de Pharmacie	Botanique
NDOYE René	Chargé d'Enseig. Fac. de Médecine	Biophysique
BATHILI Mamadou Racine	Chargé d'Enseig. Fac de Sc. Jurid. et économique	Economie agricole Droit administratif

.../...

LEPRUN Jean Claude	Maître de recherche ORSTOM	Agronomie
NIANG Madické	Assistant Fac des Lettres	Biochiméologie

### III - PERSONNEL EN MISSION

FONTAINE Michel	Professeur E.N.V. Lyon	Pathologie Médicale
THERET Marcel	Professeur E.N.V. Alfort	Zootéchnie-productions animales
CAZIEUX	Professeur E.N.V. Alfort	Pathologie chirurgicale
Mme BURGAT Sacage	Maître de Conf. E.N.V. Toulouse	Biochimie Vétérinaire
BOIVIN Robert	Maître de Conf. E.N.V. Lyon	Physiologie

LA FACULTE DE MEDECINE ET L'ECOLE VETERINAIRE DE DAKAR  
DECLARENT QUE LES OPINIONS EMISES DANS LES DISSERTATIONS  
QUI LEUR SERONT PRESENTÉES, DOIVENT ETRE CONSIDEREES  
COMME PROPRES A LEURS AUTEURS ET QU'ELLES N'ENTENDENT  
LEUR DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION

A MON PAYS, LA MAURITANIE

A MA FEMME

A MA FAMILLE

A MES AMIS

A NOTRE DIRECTEUR DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR Jacques ROZIER

Qui a bien voulu accepter le sujet de  
cette thèse et dont nous avons apprécié  
l'excellent enseignement et la grande  
bienveillance.

Profonde reconnaissance.

A NOTRE JURY DE THESE

MONSIEUR LE PROFESSEUR Jean FERNEY

Directeur de l'École Vétérinaire de Dakar,  
Professeur de Pathologie médicale -  
Pathologie de la Reproduction

MONSIEUR LE PROFESSEUR Pierre CUQ

Professeur d'Anatomie - Histologie  
et Embryologie

En témoignage de notre gratitude  
pour l'honneur qu'ils nous font  
de siéger à notre Jury.

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR H. De LAUTURE

de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter  
la présidence de notre Jury de Thèse

Hommages respectueux.

ETUDE L A N D ' ETUDE

---

INTRODUCTION

---

Première Partie

LES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Chapitre I

RESSOURCES D'EMERSALES

A/ - PRINCIPALES FAMILLES ET ESPECES BENTHIQUES

- I/ Sparidae
- II/ Céphalopodes
- III/ Merlucciidae
- IV/ Pomadasysidae
- V/ Serranidae
- VI/ Autres familles et espèces

.../...

1. Téléosteens

- a) Scorpaenidae
- b) Trighidae
- c) Ariidae
- d) Congridae
- e) Mullidae
- f) Lophiidae
- g) Zeidae
- h) Soleidae
- i) } Psettotidae
- j) Cynoglossidae

2. Sélaciens

- a) Triakidae
- b) Carcharinidae
- c) Dasyatidae
- d) Scyliorhinidae

B/ - ABONDANCE RELATIVE DES FAMILLES ET ESPECES

C/ - ETAT ET REPARTITION DES RESSOURCES DEMERSALES

I/ ~~Ressources~~ ressources démersales de haute mer

- 1. Sparidae
- 2. Merlus
- 3. Céphalopodes

II/ Ressources démersales du plateau continental mauritanien

.../...

Chapitre II

RESSOURCES PELAGIQUES

A/ - PRINCIPALES FAMILLES ET ESPECES

I/ Sciaenidae

1. Courbine
2. Merluzza

II/ Mugilidae

1. Mulet jaune ou lizza
2. Mulet noir ou cabessote

III/ Cybiidae

1. Palomette
2. Cybium tritor

IV/ Katsuwonidae

1. Listao
2. Bacorète

V/ Thunnidae

VI/ Clupeidae

1. Sardinelle ronde
2. Sardinelle plate

.../...

VII/ Carangidae

1. Trachurus - trachurus
2. Trachurus trecae
3. Caranx rhonchus

VIII/ Scombridae

IX/ Autres familles et espèces

1. Serranidae
2. Pomadasyidae
3. Pomatomidae

B/ - ETAT ET REPARTITION DES RESSOURCES

I/ Premier groupe

II/ Second groupe

1. Situation générale
    - a) Chinchards
    - b) Maquereaux
    - c) Sardinelles
  2. Evolution des ressources
    - a) Evolution des rendements
-

Deuxième Partie

L A P E C H E

Chapitre I

HISTORIQUE DE LA PÊCHE

Chapitre II

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET RÉGLEMENTATION DES PÊCHES MARITIMES

A/ - ADMINISTRATION DES PÊCHES MARITIMES

I/ Services centraux

1. Direction des Pêches et de la Marine Marchande
2. Conseil consultatif de la pêche

II/ Services régionaux

1. Laboratoire des pêches
2. Circonscription maritime
3. Comité consultatif des pêches

B/ - RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE

I/ Les eaux territoriales

II/ Dispositions annexes

.../...

## Chapitre III

### LES ACTIVITES DE PECHE

#### A/ - LA PECHE ARTISANALE

##### I/ Pêche face à Nouadhibou

1. Les pêcheurs
2. Embarcations et engins de pêche
3. Méthodes de pêche

##### II/ Pêche dans les campements imraguens

1. Les pêcheurs
2. Embarcations et engins de pêche
3. Méthodes de pêche

##### III/ Pêche artisanale à Nouadhibou

1. Les pêcheurs
2. Embarcations et engins de pêche
3. Méthodes de pêche

#### B/ - LA PECHE INDUSTRIELLE

##### I/ Flottes de pêche opérant dans les eaux territoriales mauritaniennes

.../...

1. Armements

a) Sociétés mixtes d'armement

b) Flottes étrangères

2. Mauritaniens employés par les flottes de pêche industrielle

3. Méthodes de pêche

II/ Flottes pêchant dans les eaux internationales au large de la Mauritanie

C/ - CAPTURES ET DEBARQUEMENTS

I/ Pêche industrielle

II/ Pêche artisanale

Conclusion

Troisième Partie

TRAITEMENT DES PRODUITS DE LA PECHE

Chapitre I

INDUSTRIES DE TRAITEMENT DES PRODUITS  
DE LA PECHE

A/ - CARACTERISTIQUES GENERALES DES INDUSTRIES

I/ Désignation, circonstances de création et statut des entreprises

II/ Etudes des différentes entreprises.

1. Société Industrielle de la Grande Pêche (SIGP)
2. Entreprise Générale Atlantique (EGA)
3. Industrie Mauritanienne des Pêches (IMAPEC)
4. Société des Frigorifiques de Mauritanie (SOFRIMA)
5. Compagnie Mauritanienne pour l'Armement, la Pêche,  
l'Industrie et le Commerce (COMAPIC)
6. Mauritanian Fishery Company (MAFCO)

B/ - MAIN D'OEUVRE DES INDUSTRIES DE TRAITEMENT

.../...

## Chapitre II

### METHODES DE TRAITEMENT ET PRODUCTIONS

---

#### A/ - POISSON SECHE

- I/ Préparation du poisson salé-séché
- II/ Caractéristiques du poisson salé-séché
- III/ Productions de poisson salé-séché
  - 1. Potentiel
  - 2. Evolution des productions

#### B/ - POUTARGUE ET OEUF DE POISSON

- I/ Préparation
- II/ Caractéristiques du produit
- III/ Evolution des Productions

#### C/ - CONGELATION DES PRODUITS DE LA PECHE

- I/ Production de poisson congelé
- II/ Evolution des productions

#### D/ - CONSERVES DE POISSON

.../...

E/ - FARINE ET HUILE DE POISSON

- I/ Préparation de la farine
  - II/ Le produit
  - III/ Evolution des productions
- Conclusion

Quatrième Partie

CONSOMMATION ET COMMERCIALISATION

Chapitre I

C O N S O M M A T I O N

A/ - ZONES DE CONSOMMATION

- I/ Centres urbains de la côte
- II/ Zones périphériques

B/ - PRODUCTIONS CONSOMMÉES : NATURE ET QUANTITES

- I/ Nature des produits
  - 1. Centres urbains de la côte
  - 2. Zones périphériques

II/ - Quantités consommées

.../...

## Chapitre II

### COMMERCIALISATION

---

#### A/ - DEBOUCHES DES DIFFERENTS PRODUITS

- I/ Poisson salé-séché
- II/ Poisson frais et congelé
- III/ Conserves
- IV/ Farine
- V/ Huile
- VI/ Poutargue

#### B/ - EVOLUTION DES EXPORTATIONS

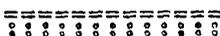
Conclusion

---

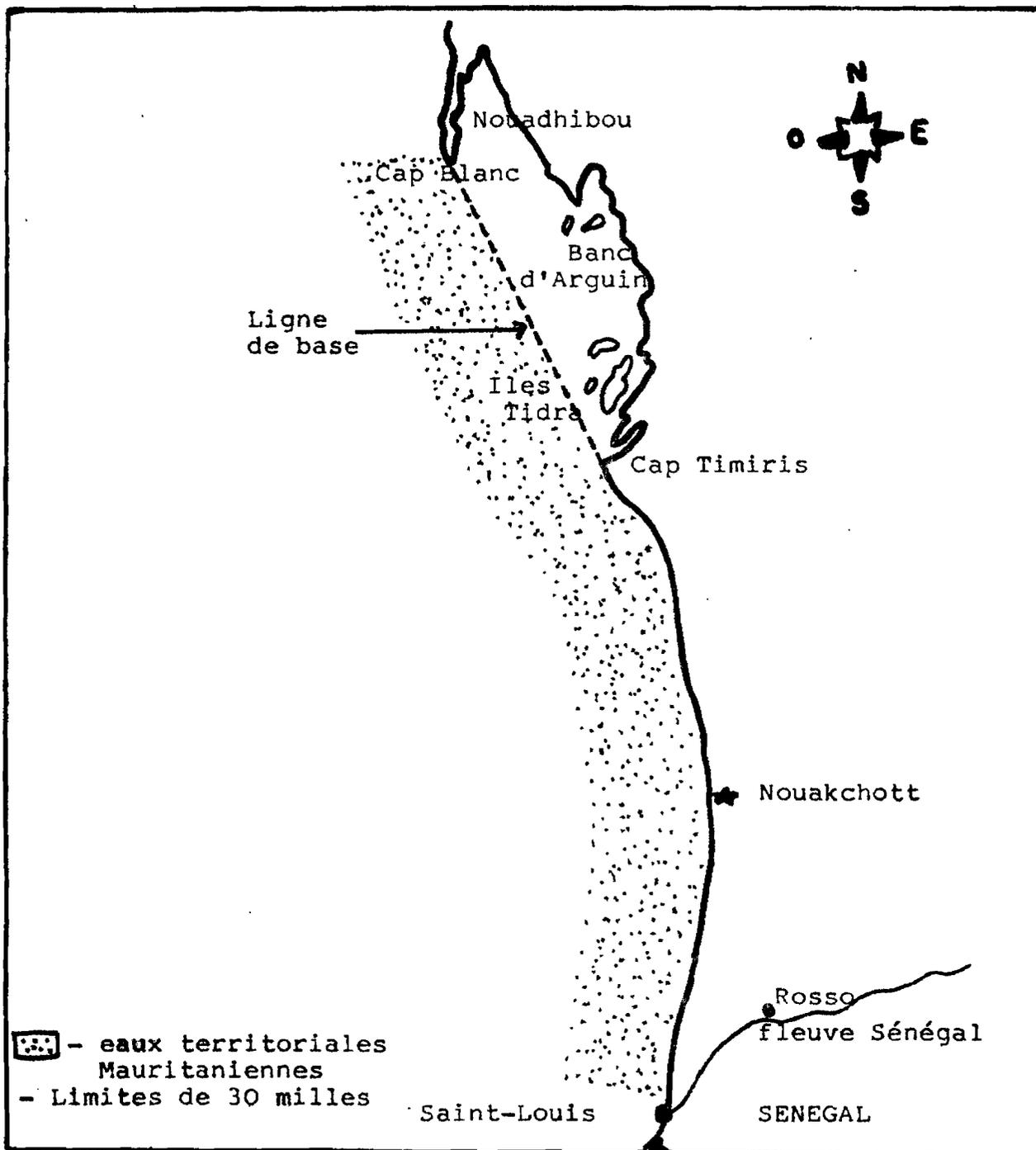
Conclusion

---

BIBLIOGRAPHIE



# LES COTES MAURITANIENNES



**I** N T R O D U C T I O N

---

Il y a seulement quelques années, la Mauritanie, pays côtier, ne tirait qu'un mince profit des ressources de la mer. Ses habitants, éleveurs nomades pour la plupart, vivaient tous à l'intérieur du continent.

En effet, la zone littorale, longue de plus de 600 Km, n'est qu'une vaste étendue désertique. A perte de vue ce ne sont que des grandes plages de sable blanc et des dunes. Il n'y a pas une goutte d'eau douce. L'herbe est très rare. Rien ne pouvait y attirer des éleveurs. Depuis quelques années cependant, un grand mouvement de populations a lieu vers les agglomérations urbaines qui se développent sur la côte à un rythme vertigineux.

A la Mauritanie rurale, terre d'élevage, se greffe une autre Mauritanie, urbaine celle-là, née de la pêche et des industries minières.

Cette pêche, inconnue pour beaucoup de mauritaniens jusqu'en 1960, devient l'un des principaux leviers du développement économique de leur pays. C'est elle qui fournit la deuxième ressource d'exportation après les minerais de fer.

Le développement de cette importante branche de l'industrie mauritanienne qu'est aujourd'hui la pêche, a été amorcé il y a plus de 50 ans, par la construction d'une usine de fabrication de poisson salé-seché à Nouadhibou.

Cette ville portuaire du nord est aujourd'hui la capitale économique de la Mauritanie. On y a implanté un grand complexe industriel de pêche.

Les riches eaux du plateau continental mauritanien sont exploitées par des centaines de navires. Aujourd'hui, la pêche est l'une des branches de l'économie nationale qui suscite le plus d'espoir.

Quelle est actuellement sa situation ? Pourra-t-elle jouer le rôle dynamique qu'on attend d'elle dans la promotion économique et sociale des populations de ce pays ? Dans cette étude, nous tenterons de fournir le maximum d'éléments d'appréciation sur ce secteur halieutique.

.../...

Nous commencerons, dans une première partie, par un rappel des principales ressources halieutiques.

Nous aborderons, dans la seconde partie, l'exploitation de ces ressources.

Après un bref aperçu historique, nous parlerons de l'organisation et de la réglementation de la pêche en Mauritanie.

Ensuite nous étudierons les activités de pêche, de transformation et de commercialisation des produits. Nous terminerons ce travail en donnant notre avis sur les perspectives de développement qui s'offrent à ce secteur.

x      x

x

Première Partie

**//** ES RESSOURCES HALIEUTIQUES

---

## LES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Le plateau continental mauritanien est généralement considéré comme l'un des plus riches du monde en ressources halieutiques. Les conditions hydrologiques rencontrées dans ses eaux expliquent leur richesse:

La production primaire y est très élevée et la biomasse des espèces ichthyologiques parmi les plus importantes du monde. Cette richesse provient de l'enrichissement périodique massif en sels nutritifs dissous des eaux de surface par les masses d'eaux profondes.

Chaque année de novembre à juin ce phénomène de remontées d'eau ou "upwelling" apporte vers la surface ces sels qui deviennent, dans la zone traversée par la lumière, assimilables grâce à la photosynthèse et sont ainsi à l'origine de la chaîne qui conduit aux poissons carnivores (27).

En effet, la forte productivité primaire résultant de ces phénomènes offre une abondante nourriture au zooplancton et aux poissons herbivores; accélère leurs processus vitaux et augmente leur biomasse, provoquant ainsi une réaction en chaîne qui se traduit par l'accroissement des productivités à tout les échelons de la pyramide trophique de l'océan.

D'autre part, grâce à leur topographie particulière, la baie du Levrier et le banc d'Arguin semblent être d'importants lieux de frayère pour un grand nombre d'espèces de poissons; ils offrent un refuge idéal aux très jeunes poissons qui y trouvent les conditions favorables pour effectuer leur première croissance avant de se joindre aux bancs d'adultes.

Si l'abondance des ressources ichthyologiques mauritanienne est reconnue depuis longtemps, peu de recherches leur ont été consacrées jusqu'à présent; les rares travaux publiés à leur sujet contiennent surtout des études de systématique sur les différents poissons rencontrés avec des indications souvent très générales et sommaires sur leur répartition spatio-temporelle, surtout destinées à orienter leur exploitation.

.../...

La diversité des espèces est notamment soulignée. Ainsi, dans un premier inventaire publié par CHABANAUD et MONOD en 1926, 170 espèces et variétés de poissons de fond et de surface sont signalées dans les paragraphes du cap Blanc (17)

MAURIN en 1968 dénombre 116 espèces de fond au cours des campagnes expérimentales de chalutage effectuées par la THALASSA (navire océanographique français de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes) en novembre et décembre 1962 (33).

De leur côté les biologistes du Laboratoire des pêches de Nouadhibou ont identifié dans la communauté des fonds 122 espèces de poissons appartenant à 54 familles benthiques, 3 céphalopodes et 2 crustacés (15 - 16)

D'autre part, malgré leur imprécision, les données fournies par différents organismes spécialisés (ORSTOM, FAO, etc...) sur la biomasse, la production potentielle des espèces, et les efforts de pêche et rendements obtenus par les flotilles qui les exploitent sont d'un grand intérêt.

Elles sont souvent à la base des prévisions concernant les captures qu'on peut espérer réaliser dans une zone donnée de l'Océan. L'étude de leurs fluctuations dans le temps permet de décèler des signes éventuels de surexploitation afin de prendre les mesures de réglementation nécessaires au maintien de l'équilibre des stocks.

Nous reprendrons quelques uns de ce résultats dans l'exposé suivant sur les ressources halieutiques.

Celles-ci seront ventilées en deux grandes catégories : - les ressources en espèces de fond ou ressources démersales - les ressources en espèces de surface ou ressources pélagiques.

Nous parlerons surtout des poissons; mais, dans la mesure où les statistiques actuelles de débarquement et de transformation des produits englobent aussi les céphalopodes, nous les prendrons en considération dans l'étude des ressources démersales. Il faut enfin souligner le caractère pratique

de cet exposé; il n'est pas question en effet de reprendre ici tous les caractères de diagnose des différentes espèces retenues; il s'agit simplement de signaler quelques aspects de leur biologie qui exercent une influence directe sur les méthodes utilisées pour les pêcher.

x        x

x

## CHAPITRE I

### LES RESSOURCES DEMERSALES

L'existence d'un benthos exceptionnellement riche à tous les niveaux, explique l'abondance des ressources démersales du plateau continental mauritanien.

Un très grand nombre d'espèces benthiques de haute valeur commerciale y sont capturées.

Cette grande diversité spécifique rend difficile le choix d'un échantillon représentatif de l'ensemble des poissons les plus recherchés par les chalutiers.

Cependant, l'examen des statistiques des pêches démersales montre que les sparidés, merluccidés et les céphalopodes constituent l'essentiel des captures en espèces benthiques; nous les retiendrons comme étant les plus déterminantes dans la conduite des opérations de pêches des chalutiers travaillant au large des côtes mauritaniennes.

Un certain nombre d'autres espèces donne lieu à des prises intéressantes dans cette pêche de chalutiers. Ce sont notamment les diagrammes et les mérours.

Vient ensuite un groupe de poissons également importants, mais moins recherchés que les précédents, composé de plusieurs espèces que nous ne ferons que citer.

.../...

Dans un premier temps nous établirons une liste des espèces des deux premiers groupes en précisant les noms commerciaux et quelques caractères généraux de répartition géographique et bathymétrique. Ensuite nous verrons leur distribution dans la baie du levrier et le banc d'Arguin. Nous terminerons l'étude de ces ressources démersales par l'examen de certains de leurs aspects quantitatifs.

A/ - PRINCIPALES FAMILLES ET ESPECES BENTHIQUES (15) (16)

Dans les pages suivantes figure l'inventaire des principales familles et espèces, établi suivant leur importance dans les pêches commerciales.

Les familles à espèces nombreuses sont présentées sous forme de tableaux :

Les brèmes de mer (Sparidae) sont les plus nombreuses et les plus abondantes (tableau 1 page ....); viennent ensuite les céphalopodes puis les merlus.

I/ - Sparidae

Tableau n° 1 : Espèces de Sparidae par ordre d'abondance décroissante.

e : espagnol.      a : arabe.      f : français.

Espèces	Noms commerciaux	Taille maximale	Répartition géographique et bathymétrique
Dentex gibbosus RAFINESQUE (1810)	Sama de pluma (e) Denté (f)	90 cm (11 kg)	Espèce côtière : fonds de 50 - 200 m (rocheux surtout). Des côtes du Portugal à l'Angola.
Dentex filus VAL. (1836)			
Dentex canariensis STEIND (1836)	Chacarona (e) Denté (f)	60 cm	Espèce côtière : fonds de 20 - 11 m. (sablo-va-seux ou rocheux) - Du Maroc à l'Angola.

.../...

Espèces	Noms commerciaux	Taille maximale	Répartition géographique et bathymétrique
Dentex <del>macroptalmus</del> BLOCH (1791)	Cachucho (e) Guerfal (a) Denté (f)	60 cm	Espèces côtière : fonds de 40 - 250 m - Du Portugal à l'Angola.
Dentex <del>maroccanus</del> VAL (1830)		60 cm	Espèce côtière : fonds de 20 - 400 m - Du Maroc à l'Angola
Pagrus <del>ehrenbergi</del> VAL (1830)	Zapata (e) Jéghali (a) Pagre (f)	55 cm	Espèce côtière : fonds de 30 - 50 m (sableux ou rocheux) - Du Portugal à l'Angola
Sparus caeruleostictus VAL. (1830)	Breca (e) Cerraf (a)		Espèce côtière : fonds de 10 - 50 m. (rocheux sableux ou vaseux). -Du Portugal à l'Angola.
Pagrus auriga VAL (1843)	Pageot (f)	55 cm	" " " "
Diplodus sargus L.(1758)	Sargo (e) Ouarka (a) Sars (f)	35 cm	Espèce littorale : fonds (rocheux) de 10 - 50 -De la baie de Biscaye à l'Afrique du Sud
Sparus auratus L. (1758)	Zapata moriscoa(e) N'tog	50 cm	Espèce littorale : fonds de 5 -30 m (surtout rocheux). Du Portugal au Sud du Sénégal.

.../...

Espèces	Noms commerciaux	Taille maximale	Répartition géographique et bathymétrique
Puntazzo puntazzo CETTI (1777)	Zapata (e) Morna (a) Sar tambour (f)	40 cm	Espèce côtière : 50 m De la Baie de Biscaye à l'Afrique du Sud.
Lithognathus mormyrus L. (1758)	Bogo (e) Menkus (a) Marboré (f)	60 cm	Espèce littorale : fonds (surtout sableux) de 10 - 20 m.
Pagellus bogaraveo BERUNN (1764)	Besugo (e) Ghosaila (a) Dorade (f)	90 cm	Jeune : petits fonds ro- cheux et coralliens. adultes: jusqu'à 400 m. fonds vaseux.

## II/ - Céphalopodes (15) (27)

Trois espèces de ce groupe de mollusque sont actuellement exploitées en Mauritanie : le poulpe, la seiche et l'encornet.

Les deux premières espèces sont décapodes (dix tentacule) et possèdent une coquille interne. Le dernier est octopode (huit bras). Il est dépourvu de coquille.

Les céphalopodes constituent la majorité des captures des chalutiers japonais qui semblent être les meilleurs spécialistes de leur pêche.

L'Espagne participe activement à cette exploitation :

- Sur le plan industriel, ces mollusques sont traités par les usines de congélation. On les trouve en grande quantité sur les fonds de pêche de Rio De Oro et de la Mauritanie, au delà des fonds de 30m où ils dominent les sparidés. Leur abondance s'est accrue ces dernières années. Selon des

.../...

experts, l'appauvrissement de certaines zones du plateau continental en espèces nobles "traditionnelles" est à l'origine de leur prolifération.

Les céphalopodes seraient entrain de se substituer à ces espèces dont la diminution est due à un phénomène de surexploitation.

### III/ - Merluccidae (15)

Cette famille est représentée en Mauritanie par une seule espèce : le merlu noir (*Merluccius polli cadenati* 1950); c'est une espèce benthique profonde (150 - 500m.) atteignant 50 cm de long.

Elle vient en troisième position après les sparidae et les céphalopodes dans les pêches internationales des chalutiers au large des côtes de Mauritanie et de Rio de Oro.

Le colin (*Merluccius merleccius* L. 1758), présent des côtes européennes jusqu'au Maroc, se raréfie à partir du Rio de Oro. Il n'est pas capturé en Mauritanie.

Du point de vue industriel, ces espèces sont utilisées soit pour la congélation, soit pour la préparation du poisson salé-séché.

### IV/ - Pomadasyidae (15)

Cette famille est représentée essentiellement par une espèce : la dorade grise (*Diagramma mediterraneus*). C'est une espèce côtière, très fréquente en baie de levrier. Elle peut atteindre 60 cm de long.

### V/ - Serranidae (15)

Les espèces de cette famille sont également abondantes dans la communauté des fonds.

Elles sont traitées aussi bien pour la fabrication du salé-séché, que pour la production des filets congelés.

Les poissons les plus fréquents sont figurés sur le tableau n° 2 (P.

.../...

Tableau N° 2 : Espèces des Serranidae (par ordre d'abondance décroissante)

e : espagnol. a : arabe. f : français.

Espèces	Noms commerciaux	Taille maximale	Répartition géographique et bathymétrique
<i>Epinephelusaeneus</i> GEOFF. St. Hil. (1809)	Cherne de ley (e) Arhani (a) Mérrou blanc (f)	0,90 cm	Espèce côtière, de 20-200 (surtout sableux ou vaseux) Du Maroc à l'Angola
<i>Epinephelus goreensis</i> Val. (1830) (= <i>E. Alexandrinus</i> Val. 1828)	Avaïa (e) Arhani (a) Badèche (f)	1,40 m	Espèce côtière profonde, de 85 - 300 m, (fonds ro- cheux ou vaseux) Du Maroc à l'Angola
<i>Epinephelus gigas</i> Athar (1859)	Marisca (e) Arhani (a) Mérrou noir (f)	1,50 m	Espèce côtière profonde de 50 - 200 m (profonds rocheux) - Des côtes eu- ropéennes à l'Afrique du Sud
<i>Mycteroperca rubra</i> Bloch (1793)	Gitano (e) Tashamisi (a) Badèche rouge (f)	0,70 m	Espèce côtière et même littorale - Du Maroc à l'Angola

VI/ - Autres famillee et espèces (15) (33)

1 - Téléostéens

- a) Scorpaenidae : *Scorpaena stephanica*
- b) Triglidae : *Lepidotrigla lyra*
- c) Ariidae : *Arius* sp.
- d) Congridae : *Conger* sp.

.../...

- e) Mullidae : Pseudupenaeus sp.
- f) Lophiidae : Lophius sp.
- g) Zeidae : Zeus faber mauritanicus
- h) Soleidae : - Dicologlossa cuneata  
- Synaptura punctatissima
- i) Psettidae : Psettode belcheri
- j) Cynoglossidae : Cynoglossus sp.

2 - Sélaciens

- a) Triakidae : Mustellus mustellus
- b) Carcharhinidae : Rizoprionodon acutus
- c) Dasyatidae : Dasyatis marmorata
- d) Scyliorhinidae : Scyliorhinus cahicula

B/ - ABONDANCE RELATIVE DES FAMILLES ET ESPECES (15) (16)

Les campagnes de chalutage expérimental effectuées par les chercheurs du laboratoire des pêches de Nouadhibou ont permis d'établir l'abondance relative des espèces dans les zones de pêche du banc d'Arguin, de la baie du levrier et des environs du Cap Blanc.

Nous reprendrons ici les résultats pour les espèces les plus abondantes ( Tableau n° 3 et carte n° 4 ).

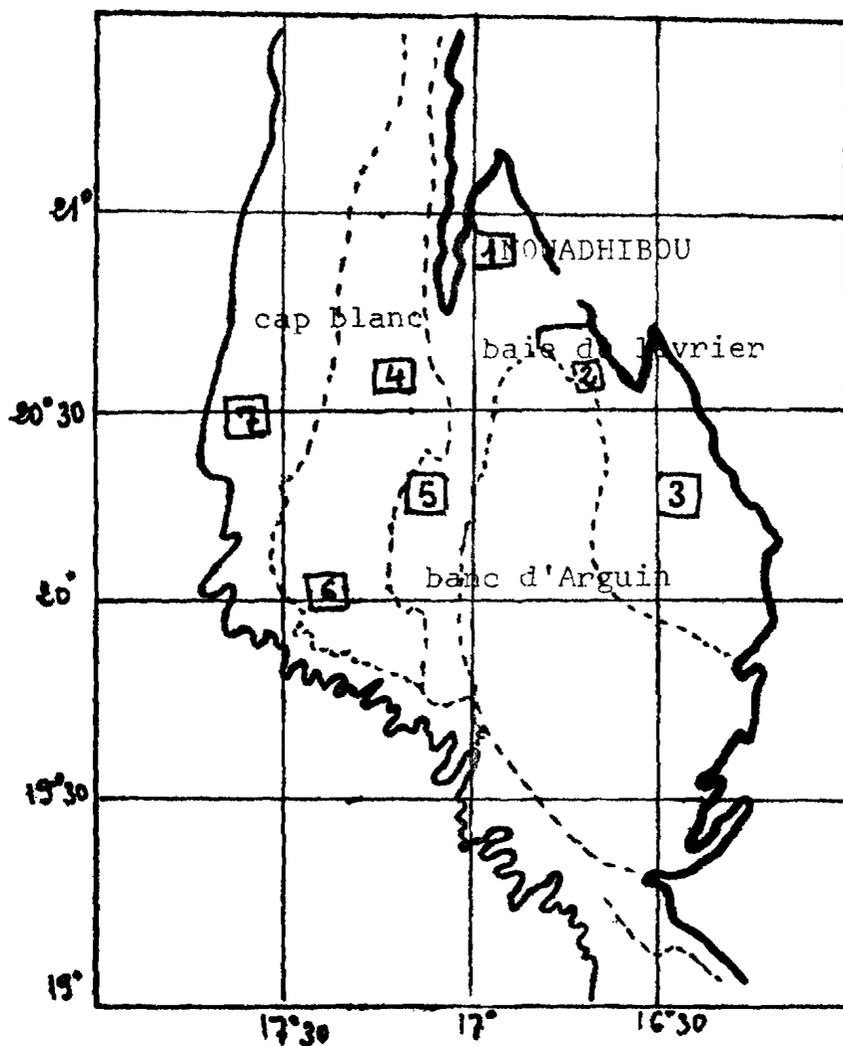
Tableau n° 3 : Fréquence des familles en % de poids

ZONES	FAMILLES	%
1	1 / Sparidae	60
	2 / Pomadasyidae	20
	3 / Autres familles	20

.../...

CARTE N° 4

REPARTITION DIFFERENTIELLE DES RESSOURCES DEMERSALES  
INDICATION DES DIFFERENTES ZONES



ZONES	FAMILLES	%
2	1/ Sparidae 2/ Pomadasyidae 3/ Autres familles	50,8 23,1 23,1
3	1/ Sparidae 2/ Rajiidae 3/ Autres familles	37,7 14,7 47,6
4	1/ Sparidae 2/ Céphalopodes 3/ Autres familles	n 45,2 28,1 26,7
5	1/ Céphalopodes 2/ Sparidae 3/ Autres familles	47,0 24,5 28,5
6	1/ Merlucciidae 2/ Céphalopodes 3/ Sparidae 4/ Autres familles	38,4 33,1 7,5 21
7	1/ Céphalopodes 2/ Sparidae 3/ Autres familles	37,7 36,6 74,3

Les sparidae, constituent la famille la plus abondante en baie du levrier et sur le banc d'Arguin.

Plus au large, les céphalopodes et les merlucciidae prennent le relai.

..../...

Ces 3 groupes représentent la majorité des captures des flottes de pêche commerciale opérant dans la zone subtropicale nord (Mauritanie, Rio de Oro et Maroc)

A Nouadhibou, sur 21 113 tonnes de produits traités par les usines de congélation au cours de l'année 1974, les céphalopodes représentaient 16 809 tonnes

C/ - ETAT ET REPARTITION DES RESSOURCES DEMERSALES

Nous distinguons deux types de ressources :

- les ressources démersales de haute mer
- les ressources démersales du plateau continental mauritanien.

I/ - Ressources démersales de haute mer (6) (7) (8)

D'importantes ressources démersales de haute mer sont exploitées par les flottes de pêche internationale opérant au large des côtes mauritaniennes.

Il s'agit principalement des sparidés, merlus et céphalopodes dont les captures dans la zone subtropicale nord (Mauritanie, Sahara, Maroc) se sont élevées, en 1972, à plus de 365 000 tonnes; ceci représentait environ la moitié du potentiel total des ressources benthiques de la zone qui se situait entre 500 000 et 750 000 tonnes.

On estime d'une façon générale que les principales espèces sont pleinement exploitées, ce qui se manifeste par la chute des prises par unité d'effort.

1. Sparidés

Les captures totales étaient passées de 100 000 tonnes par an en 1965, à 157 000 tonnes par an en 1972. Mais les captures par unités d'effort avaient enregistré une certaine chute.

Dans les pêcheries espagnoles elles étaient tombées de 3,7 tonnes par jour en 1965, à 0,6 tonnes en 1972.

.../...

## 2. Merlus

Les captures totales annuelles de merlus qui étaient de 274 000 tonnes en 1965, avaient atteint 37 000 tonnes en 1972. Les pêcheries portugaises de merlus sénégalais, mauritaniens (merlus noirs) avaient enregistré une certaine diminution des captures par unité d'effort qui étaient passées de 70 kg/h en 1965, & 59 kg/h en 1972.

## 3. Céphalopodes

Environ 80 % des captures de céphalopodes sont dues aux japonais et aux espagnols. Les quantités totales pêchées annuellement dans la zone subtropicale nord étaient passées de 122.800 tonnes en 1965, à 171.100 tonnes en 1972, les captures par unité d'effort dans les pêcheries japonaises avaient diminué de 404 kg/h en 1967 à 164 kg/h en 1972.

## II/ - Les ressources démersales du plateau continental mauritanien (15) (16)

D'après les données disponibles actuellement, la biomasse de ces espèces (quantité de matière vivante par unité de surface de fond) s'élève à 140.317 tonnes. Leur production potentiel serait de 33 000 tonnes (la production potentielle constitue la quantité maximale de poisson que l'on peut prélever sans craindre une surexploitation des stocks). Soulignons que les ressources sont plus denses sur le plateau continental (fonds de 0m à 200m.) qu'au large (15).

La Mauritanie, dont les eaux territoriales recouvrent pratiquement toute la plateforme continentale, est donc en mesure de contrôler leur exploitation.

x x

x

## CHAPITRE II

### LES RESSOURCES PELAGIQUES

L'extrême abondance des ressources pélagiques des eaux du plateau continental mauritanien est reconnue depuis très longtemps.

Nous l'avons expliqué par la forte productivité primaire de ces eaux. Celle-ci est liée au phénomène d'upwelling qui enrichit de façon quasi permanente les masses océaniques de surface en sels minéraux nutritifs, favorisant la prolifération du phytoplancton.

Ces ressources ont un potentiel halieutique plus important que celles du fond.

Soulignons le rôle historique très important des poissons de surface dans le développement du secteur halieutique mauritanien.

La recherche du mullet (famille des Mugilidae) a toujours été à la base de la pêche traditionnelle nationale. C'est la campagne de pêche de la courbine (famille des Sciaenidae) qui amène chaque année, depuis des siècles, les armements canariens sur le littoral du cap Blanc.

Quant aux petits poissons de surface, Clupeidés et Carangidés qui constituent aujourd'hui la majorité des apports de matière première à Nouadhibou, leur exploitation est à l'origine de la grande expansion de la pêche industrielle observée depuis 1960 sur les côtes mauritaniennes.

.../...

Chacun de ces groupes à ses caractères biologiques propres qui déterminent sa distribution sur le plateau continental. Celle-ci exerce une influence considérable sur la composition et le comportement des flottilles spécialisées dans son exploitation.

Dans cette étude des ressources, nous commencerons par une revue des principales espèces exploitées à Nouadhibou.

Après quoi nous essaierons de dégager les traits généraux de leur répartition et de leur abondance sur le plateau continental.

#### A/ - LES PRINCIPALES FAMILLES ET ESPECES EXPLOITEES

##### I/ - Sciaenidae (27) (31)

Certaines espèces de cette famille sont exploitées depuis longtemps à Nouadhibou. C'est le cas des courbines et des merluza.

##### 1. Courbine (*Argyrosoma regium*)

C'est le poisson le plus recherché pour le séchage. Il est exploité depuis le 16ème siècle par des pêcheurs venus spécialement des îles Canaries. Sa pêche donne lieu à des campagnes importantes qui se déroulent chaque année de janvier à juillet aux environs du cap Blanc.

C'est une espèce essentiellement côtières, rencontrée dans l'océan atlantique, des côtes européennes à celles du Sénégal, avec un maximum de concentration sur le banc d'Arguin et dans la baie du Levrier.

La courbine est un poisson de surface mais, souvent elle est pêchée entre deux eaux et les jeunes sont présents toute l'année en baie du Levrier, où ils se tiennent près du fond.

Les concentrations d'adultes se forment de janvier-février au large du cap Timiris et se déplacent vers le nord atteignant le banc d'Arguin et la baie du Levrier en février-mars. (27)

.../...

Leur disparition du plateau continental se situe vers le mois de juillet. La ponte a lieu dans la baie du Levrier entre mars et avril (27)

2; Merluza (Pseudolithus sp.)

Sous cette dénomination on rassemble 2 espèces : Pseudolithus senegalensis et Pseudolithus typus.

Ce sont des poissons côtiers de surface assez abondants en baie du Levrier et sur le banc d'Arguin où ils forment des fortes concentrations durant l'été, de juillet à septembre.

C'est durant cette période qu'à lieu la ponte en baie du Levrier.

II/ - Mugilidae (27) (31)

Des 5 espèces de "mulets" couramment rencontrées sur le plateau continental, 2 seulement donnent lieu à des pêches importantes en vue principalement de la production du poisson séché - ce sont :

- le mullet jaune ( Mugil cephalus)
- le mullet noir ( Mugil monodi)

1. Le mullet jaune ou lizza des pêcheurs canariens

Cette espèce est exploitée surtout par les tribus de pêcheurs maures au cap Timiris.

C'est un poisson littoral de surface.

Son maximum d'abondance coïncide avec les concentrations de ponte des adultes, de juillet à septembre, dans la baie du Levrier, et d'octobre à décembre puis en avril-mai, au sud du cap Timiris. (27)

2. Le mullet noir ou cabessote des canariens.

Cette espèce, également littoral, est surtout abondante en baie du Levrier. C'est là que se forment les concentrations de ponte des adultes, entre décembre et mars. ( 27 )

.../...

III/ - Cybiidae (27) (31)

L'exploitation des poissons de cette famille a pris de l'importance en mauritanie à la suite du premier essai de fabrication de conserve à Nouadhibou entre 1951 et 1957.

Deux espèces sont fréquemment capturées/

Ce sont :

- la palomette ou tassarte des canariens (*Orcynopsis unicolor*)
- le carita (*Cybium tritor*)

1. Palomette

Cette espèce est abondante dans la baie du Levrier au cours du second semestre (juillet à décembre) avec une concentration particulière aux environs du cap Blanc.

Sa période de ponte se situe de juillet à septembre.

2. *Cybium tritor*

Ce poisson est également abondant aux environs du cap Blanc.

Les concentrations de ponte ont lieu en juillet et août.

IV/ - Katsuwonidae (27) (31)

Dans cette famille on pêche surtout :

- le listao ou bonite à ventre rayé (*katsuwonus pelamis*)
- et le bacorete ou thonine (*Euthynus alleteratus*)

1. Listao

Exploitée pour la fabrication de conserve, cette espèce est surtout abondante durant la période des eaux chaudes, en été.

Elle apparaît de juillet à septembre au large des côtes nord-ouest mauritaniennes. C'est dans cette période que se situe sa reproduction.

.../...

2. Bacorète.

Sa période d'abondance est la même que celle du listao.

V/ - Thunnidae (27) (31),

On rencontre essentiellement deux espèces :

- Neothunnus albacores
- et Parathunnus obesus

Ces poissons ont un comportement proche de celui des Katsuwonidae.

VI/ - Clupeidae (27) (31)

Cette famille de petites espèces pélagiques côtières fournit actuellement l'essentiel de la matière première des usines de farine de poisson de Nouadhibou.

Ils étaient utilisés auparavant comme appâts pour la capture des grands poissons. Leur exploitation industrielle n'a commencé que vers 1960.

Entre 1968 et 1970, la pêche des Clupeidae a connu un essor considérable à la suite de l'utilisation au large des côtes mauritaniennes d'importantes flottilles de senneurs, avec navires usines.

Comme principales espèces on rencontre :

- La sardinelle ronde ou machuello mario (*Sardinella aurita*)
- La sardinelle plate ou machuello (*sardinella eba*)
- L'ethmalose (*Ethmalosa dorsalis*)

Alors que la sardinelle plate et l'ethmalose ne sont abondantes que près des côtes, la sardinelle ronde ne se rencontre en bancs importants que plus au large.

La répartition des 2 espèces de sardinelles dans les eaux de surface mauritaniennes au nord du cap Timiris figure dans le tableau n° :

.../...

Tableau n° 4 : Pourcentage de *S. eba*  
et *S. aurita* dans les eaux mauritaniennes.

	Baie du Levrier		Eaux côtières		au large		Observations
	<i>S. eba</i>	<i>S. aurita</i>	<i>S. eba</i>	<i>S. aurita</i>	<i>S. eba</i>	<i>S. aur.</i>	
juin	90	10					
juillet (	75	25					
)	100		100				
septembre			32	68			
octobre	100		30	70			Tafarit !
novembre (			20	80			
)			27	73			
décembre	87	13			3	100 97	
janvier	100						
février	100						
mars-avril	100		50	50			
	66	34	90	10			Tafarit
	70	30					
mai-juin	100		50	50			
			80	20			Timiris fonds 20/30m

On voit que *Sardinella eba* domine en baie du Levrier tandis que *Sardinella aurita* est nettement plus abondante au large.

.../...

BIBLIOTHÈQUE

Cette distribution est figurée sur la carte n° 2 (D'après 27  
carte n° 6 p. 96 )

Les auteurs distinguent plusieurs zones :

- Zone A : La baie du Levrier et la partie derrière le banc  
d'Arguin : *S. eba* domine très largement *S. aurita* n'est présente qu'en  
petit nombre.

- Zone B : Intermédiaire où *S. eba* domine encore avec un pour-  
centage important de *S. aurita*.

- Zone C : La bordure côtière où les 2 espèces se mélangent :  
cette bande se poursuit le long du banc d'Arguin et au large de Timiris  
jusqu'aux fonds de 20 à 30 m.

- Zone D : Au large, sur les fonds de 30 à 2000 m. *S. aurita*  
est seule présente.

Notons que les poissons de surface ont généralement un degré de  
sténothermie assez étroit (c'est-à-dire qu'elles sont liées à des masses  
d'eau de température déterminée, les variations tolérées étant faibles.)

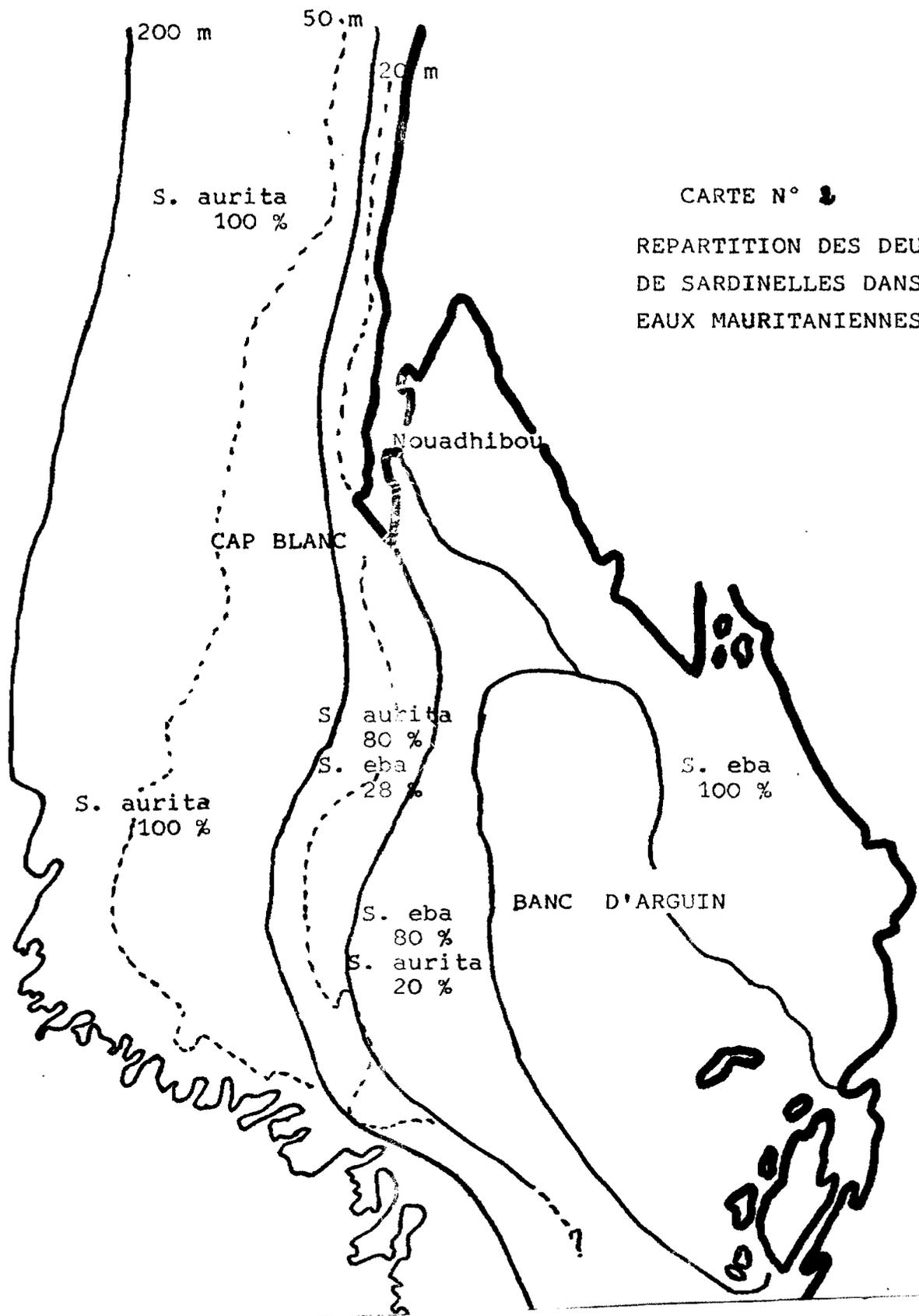
#### 1. Sardinelle ronde.

Les observations (27) ont montré que cette espèce est présente  
pratiquement toute l'année le long des côtes mauritaniennes du nord, en  
surface ou entre deux eaux. Mais les fortes concentrations ne se produi-  
sent que durant certaines périodes de l'année. La température semble jouer  
un rôle important dans la formation des bancs.

Le maximum de concentration se situe, pour les adultes, entre  
19°C et 22°/23°C à proximité des zones à fort gradient thermique (thermo-  
cine). (27)

Notons que certaines populations de sardinelles rondes, mêlées  
aux chinchards et aux maquereaux, sont organisées en bancs migrateurs et ef-  
fectuent des déplacements importants le long des côtes nord-ouest africaines,  
en relation avec les mouvements des fronts hydrologiques. (20)

.../...



CARTE N° 1  
 REPARTITION DES DEUX ESPECES  
 DE SARDINELLES DANS LES  
 EAUX MAURITANIENNES

La période de reproduction de cette espèce se situe en mai-juin.

## 2. Sardinelle plate.

Cette espèce est pêchée pratiquement toute l'année dans la baie du Levrier et le banc d'Arguin, mais les adultes sont seulement capturés en janvier et de mars à décembre avec un optimum de mai à décembre. (27)

Le maximum de concentration des adultes se rencontre dans les eaux de températures comprises entre 20° et 24°c.

La ponte aurait lieu de mars à juin.

## VII/ - Carangidae

C'est l'une des principales familles intéressant la pêche pélagique.

Elle est représentée en Mauritanie par 4 espèces importantes :

- 2 espèces du genre *Trachurus* : - *Trachurus trachurus*  
- *Trachurus trecae*
- 1 espèce du genre *Caranx* - *Caranx rhonchus*
- 1 espèce du genre *Lichia* : *Lichia vadigo*

Les 3 premières espèces sont souvent réunies sous la dénomination commune de "chinchards". On distingue : (10)

- les "chinchards noirs" (*T. trachurus* et *T. trecae*)
- le "chinchard jaune " ou "doré" (*Caranx rhonchus*).

Les carangidae ne sont pratiquement pas débarqués à Nouadhibou.

En effet, les chinchards qui constituent de loin les poissons les plus abondants de cette famille sont surtout capturés au chalut. C'est la technique de capture la plus utilisée par la flottille internationale qui les exploite au large.

### 1. *Trachurus trachurus*

Cette espèce, commune en Europe, est abondante sur les côtes du Maroc, de la Mauritanie et du Rio de Oro. Elle diminue à partir du cap Blanc.

..../...

Sa présence au sud de la presqu'île du Cap Vert correspond à l'extension maximale des eaux froides en hiver.

C'est une espèce grégaire qui, sur les côtes nord-ouest africaines est plus abondante à partir du rebord du plateau continental entre, 80 et 250 m de profondeur.

Le principal lieu de reproduction se situe entre les latitudes de 20° à 24° N à partir de décembre-janvier jusqu'en avril. Mais la ponte est fractionnée et se continue vers le sud en relation avec la migration des bancs d'adultes.

## 2. *Trachurus trecae*

Alors que toutes les espèces de *Trachurus* sont d'affinité méditerranéenne ou tempérée, *Trachurus trecae* est tropicale. Sa limite septentrionale se situe au cap Bojador (26°N).

Son maximum d'abondance se trouve entre le Cap Vert (14° 45' N) et le cap Timiris (19° 20' N).

Elle est présente de la côte jusqu'aux profondeurs de plus de 300 m., avec un maximum de concentration entre 25 m. et 180 m.

Le principal lieu de reproduction de cette espèce est le secteur entre le cap Timiris et le Cap Vert, de février à avril.

## 3. *Caranx rhonchus*

Essentiellement ouest africaine et tropicale, cette espèce se répartit à peu près comme *Trachurus trecae*, de 26° N à l'Angola.

Le principal centre d'abondance se situe entre le Rio de Oro et la Sierra Leone.

Ce poisson est abondant sur tout le plateau continental, de 0 m à 250 m.

.../...

Plus pélagique que *Trachurus trecae*, elle est particulièrement accessible aux sennes tournantes, chaluts pelagiques et filets maillants.

La ponte aurait lieu de juin à août sur les fonds de 30 m. à 60 m.

VIII/ - Scombridae (27)

L'espèce la plus importante est le maquereau espagnol (*Scomber Colias*).

Ce poisson est abondant au large des côtes mauritaniennes entre les latitudes 20° à 22° 30' N de juin à décembre.

Il y fait l'objet de pêches importantes au chalut pelagiques sur les fonds de 80 m. à 200 m.

Elle n'est pas débarquée à Nouadhibou.

Sa période de ponte se situe de décembre à février.

IX/ - Autres Familles et espèces (27)

1. Serranidae

Une seule espèce est importante pour la pêche pélagique : c'est la "Truite de mer" ou "Baïla" (*Morone punctata*).

Cette espèce est abondante durant la période froide surtout en baie du Levrier.

2. Pomadasyidae.

La seule espèce importante est le "Burro" (*Diagramma mediterraneum*).

Son arrivée dans la baie du Levrier coïncide avec la fin de la pêche à la courbine (juin-juillet).

Il s'agit d'une concentration de ponte.

.../...

### 3. Pomatomidae.

L'espèce la plus importante est le tasseygal (*Pomatomus saltatrix*).

Cette revue des principales espèces de poissons pélagiques nous a permis de dégager leurs traits généraux de répartition sur le plateau continental mauritanien. Ceci est important sur le plan de leur exploitation car de cette répartition dépend le type d'armement mis en oeuvre pour leur exploitation.

Les grandes espèces côtières comme la courbine, les merluza et les mulets essentiellement destinées à la production de poisson séché (avec ou sans sel) sont pêchées par des petites unités de pêche côtières (petits senneurs canariens, embarcations traditionnelles à voile des pêcheurs maures etc...).

C'est le même type de bâtiment qui exploite la palomette et les espèces pélagiques océaniques quand leurs migrations les conduisent près du littoral.

Les petites espèces pélagiques côtières sont exploitées à Nouadhibou uniquement pour la production de farine et d'huile.

Seules y sont débarquées les clupeidés capturés soit par les petits senneurs canariens (surtout ethmalose et sardinelle plate, plus côtières) soit par des senneurs hollandais qui sont de plus grande taille et mieux équipés (surtout sardinelle ronde).

Les Carangidae et les Scombridae sont exploitées au large à la senne tournante, ou au chalut pélagique par des grandes flottilles internationales de pêche industrielle. Elles sont soit transformées en farine, soit congelées à bord des navires usines.

Donc la façon dont les poissons se distribuent sur le plateau continental a de conséquences directes sur leur exploitation. Ces conséquences concernent non seulement les types d'armement à utiliser, mais aussi leur statut juridique. En effet, à l'intérieur d'une bande côtière de 30 milles de large qui constitue ses eaux territoriales, c'est la Mauritanie qui

.../...

décide des flottilles qui doivent participer à la pêche. Elle peut refuser la présence des bateaux qui n'auraient pas obtenu une autorisation de son gouvernement.

L'Etat mauritanien peut prendre n'importe quelle mesure destinée à augmenter les profits que le pays tire de ces ressources, ou à protéger celles-ci contre une menace éventuelle de surexploitation.

Or l'efficacité de son action dépend de la distribution des poissons. Si ceux-ci sont plus abondants à l'intérieur des eaux placées sous juridiction nationale, les décisions ont une portée importante, sinon celles-ci risquent d'être très atténuées ou sans effet.

D'autre part, il ne suffit pas seulement qu'il y ait des espèces de poissons qualitativement intéressantes, il faut aussi qu'elles soient en quantité suffisante, pour rentabiliser un armement. De ce point de vue il est important de connaître le potentiel halieutique existant et les rendements obtenus dans ces eaux au cours de pêches expérimentales, ou dans les pêches commerciales.

#### B/ - ETAT ET REPARTITION DES RESSOURCES

Nous distinguons 2 types de ressources :

- celles qui sont exploitées essentiellement par les flottilles de pêches côtière opérant en baie du Levrier et entre le Cap Blanc et le Cap Timiris : courbines, merluzza, mulots, sardinelles plates etc....,

et celles qui sont exploitées par les grandes flottilles de pêche industrielle travaillant au large : sardinelle ronde, chinchards et maquereaux.

Pour le premier groupe, les études sont incomplètes; leur situation est donc difficile à connaître.

On a cependant évalué quelques rendements des flottilles qui les recherchent.

Pour le second groupe, les recherches sont plus avancées.

.../...

## I/ Premier groupe

Les études de rendement des flottilles de senneurs canariens exploitant les espèces de ce groupe ont donné une moyenne annuelle de 9,7 tonnes par jour de mer.

Des fluctuations importantes ont été observées allant de 5,8 tonnes/jm. à 19,6 tonnes/jm. (31)

Ces résultats ont été obtenus par des petits senneurs canariens types "tanafiers". Les caractéristiques de ces navires sont :

- Longueur : 12 à 15 m.
- Puissance du moteur : 60 à 90 CV.

## II/ Second groupe

Les espèces de ce groupe sont très mobiles et se déplacent tout au long des côtes du nord ouest africain.

De ce fait, seule une évaluation des ressources pour l'ensemble de cette zone est significative.

### 1. Situation générale

Selon Elwertowsky et coll. (1972) (21) la situation des principales espèces était la suivante en 1971.

#### a) Chinchards

La prise maximale d'équilibre se situait autour de 690.000 tonnes par an correspondant à un effort annuel de 128.000 jours de pêches.

Le rendement correspondant était de 5,4 tonnes par jour de mer (calculs effectués pour de chalutiers usines de 2.500 à 3.000 CV).

Sur la base des résultats obtenus en 1971 :

- prises totales 455.100 tonnes
- effort correspondant : 43.886 jours
- rendement (tonne/j) 10,37

.../...

Les auteurs montrent que l'exploitation des chinchards est loin de la production maximale d'équilibre.

(La production peut augmenter de 60 % environ)

#### D) Maquereaux

Production maximale d'équilibre :

- 171.316 tonnes
- effort correspondant : 39.800 tonnes
- rendement (tonnes/jm) : 4,3 tonnes

En 1971 la situation des captures était la suivante :

- prises totales ( au cours de l'année) : 245.000 tonnes
- effort correspondant : 40.114 tonnes
- rendement journalier : 6,12 tonnes

Donc pour le maquereau, la production maximale d'équilibre a été nettement dépassée en 1971.

Selon les auteurs, une surpêche des maquereaux n'était pas exclue (pour le maquereau les calculs sont faits comme pour les chinchards)

#### ô) Sardinelles

- prise maximale d'équilibre : 819.700 tonnes/an
- effort de pêche correspondant : 61.700 jours/an
- rendement journalier : 13,3 tonnes

Situation en 1972 :

- prises totales (au cours de l'année) : 472.200 tonnes
- effort de pêche correspondant : 19.152 jours
- rendements : 25,7 tonnes/jour

Pour les sardinelles les auteurs estimaient que la pêche était à environ 20 % au-dessous de son niveau optimum et qu'une expansion était encore possible.

.../...

Pour l'ensemble des espèces de ce groupe les captures maximales totales étaient d'environ 1.600.000 tonnes pour un effort chalutier de 16.000 jours.

Les captures étaient évaluées à 1.150.000 tonnes/an.

Ainsi en 1971, une augmentation notable des captures était possible, avec risque de surpêche pour le maquereau.

## 2. Evolution des ressources du second groupe

a) Evolution des rendements dans les pêcheries des espèces de ce groupe le long des côtes du nord-ouest africain.

a/1 Evolution des prises par unités d'effort des chinchards (pêche des chalutiers).

Elle est indiquée dans le tableau n° 5.

Tableau N° 5 - Evolution des prises par unité d'effort des chinchards (moyenne annuelle)

ANNEE	Effort (jours chalutier)	F. U. E. (tonnes/j)
1967	5.855	14,28
1968	10.888	13,80
1969	23.496	11,67
1970	23.427	14,21
1971	43.886	10,37

..../....

On observe des variations des p.u.e. (prise par unité d'effort) suivant les années. Il ne semblait pas y avoir une tendance générale à la baisse, malgré le faible résultat obtenu en 1971. On voit qu'après la chute de 1969 (11,67) il y a eu reprise en 1970.

a/2 Evolution des prises par unité d'effort des maquereaux (pêche chalutière).

Elle figure dans le tableau n° 6.

Tableau N° 6 - Evolution des P.U.E. pour le maquereau. (moyennes annuelles)

ANNEE	Effort jours/chalutier	P. U. E. (tonnes/j)
1967	5.855	7,70
1968	10.888	8,85
1969	21.624	8,25
1970	21.708	9,13
1971	40.114	6,12

On observe pour les maquereaux une stabilisation des résultats des prises par unité d'effort autour de 7 - 8 tonnes par jour de pêche entre 1967 et 1971.

a/3 Evolution des prises par unité d'effort des sardinelles (pêche des senneurs).

Les résultats sont donnés à partir de 1969; (tableau n° 9)

.../...

Tableau N° 7 - Evolution des prises par unité d'effort des sardinelles  
(moyennes annuelles)

Année	Effort (jour/senieur)	F. U. E. (tonnes/jours)
1969	7.099	30,0
1970	13.519	38,3
1971	19.152	25,7

On observe une augmentation importante des prises par unités d'effort des sardinelles dans les pêches des senneurs entre 1969 et 1970. suivie d'une baisse nette en 1971.

Donc pour les trois principales espèces, les p.u.e. semblent plafonner à partir de 1970 malgré l'augmentation de l'effort. Il y aurait même une certaine tendance à la baisse.

### 3. Répartition des ressources

On observe au cours de l'année un déplacement des lieux d'abondance des poissons pélagiques côtiers le long des côtes nord ouest-africaines.

Ce phénomène apparaît nettement dans la répartition mensuelle des prises journalières moyennes des senneurs norvégiens (avril 1970 à juin 1972) - les rendements sont figurés sur les cartes n° 3

(D'après la carte des rendements de la pêche des poissons pélagiques sur le plateau continental nord ouest africain : mai 1973) (18)

En février - mars, période la plus froide de l'année, la zone de pêche s'étend de 11° à 22° de latitude nord, mais les rendements les plus élevés se situent entre la Mauritanie et la Gambie (11° à 19° de latitude nord).

.../...

A partir du mois d'avril, les concentrations de poissons se déplacent progressivement le long des côtes vers le nord, arrivent en juillet-août à la hauteur du Rio de Oro.

Il y a regroupement des poissons aux environs du Cap Blanc et du banc d'Arguin durant l'été.

A partir d'octobre on observe un déplacement en sens inverse.

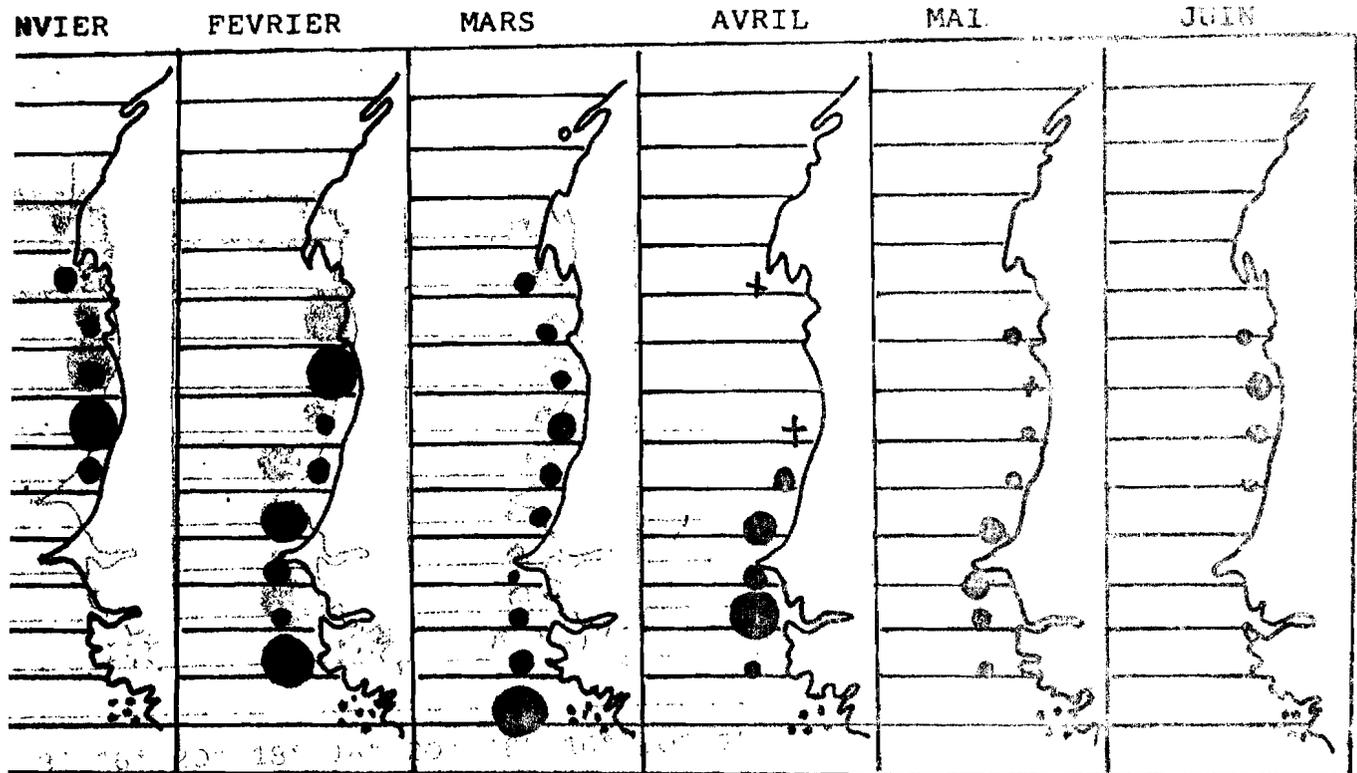
Donc on observe des rendements élevés toute l'année le long des côtes mauritaniennes, particulièrement entre le cap blanc et le cap Timiris de juillet à décembre-janvier.

15-20 40-60  
20-40 60

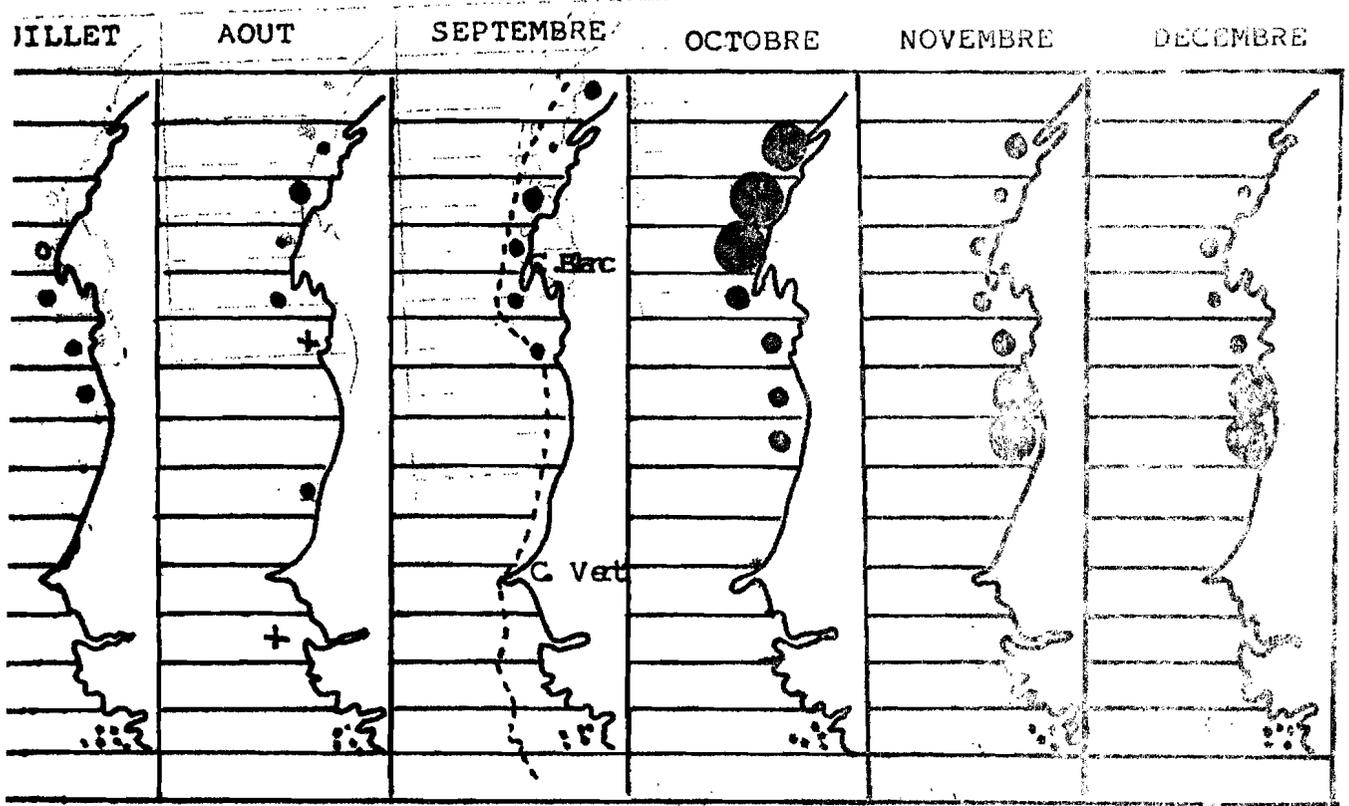
CARTE N° 3

RENDEMENTS DE LA PECHE DES POISSONS PELAGIQUES  
SUR LE PLATEAU CONTINENTAL NORD-OUEST AFRICAIN  
PECHE A LA SENNE TOURNANTE

TONNES/JOUR



18° 16° 20° 18° 16° 20° 18° 16° 20° 18° 16° 20° 18° 16°



Deuxième Partie

/// A P E C H E

## Chapitre I

### HISTORIQUE DE LA PECHE

Une des caractéristiques du secteur halieutique mauritanien est la faiblesse de la pêche nationale traditionnelle qui forme un contraste frappant avec la prépondérance en son sein des intérêts étrangers. Les conditions historiques de développement de la pêche maritime en expliquent cette situation.

En effet, quand les Portugais, premiers européens à fréquenter les côtes du pays, y apparurent au 15ème siècle, ils ne trouvèrent que quelques petites communautés de pêcheurs maures nomades. Ces hommes étaient sous équipés. Ne disposant d'aucune embarcation de pêche, leur production, se limitait à la capture à pied de bancs côtiers de poissons au moyen de filets très rudimentaires en fibres de "titarek" (Asclepiadé textile) confectionné à la main.

Sur ce littoral désertique les arbres étant pratiquement inexistant, ils ne disposaient pas des matériaux pour construire des embarcations.

Des très rares calotropis leur fournissaient quelques minces tiges de bois, qui leur permettaient de monter des petits canots, qu'ils utilisaient seulement pour se rendre dans les îles proches de la côte.

Leur activité était dans ces conditions condamnée à la stagnation.

.../...

Ces circonstances expliquent que la pêche ne se soit développée que grâce à des éléments étrangers au pays.

La contribution des pêcheurs isleños (habitants des îles Canaries) venus dans ces parages vers la fin du 16ème siècle, sera décisive (23).

D'autre part, dès cette époque, les européens commencèrent à développer dans la région des activités commerciales. Les portugais installèrent un fort sur une île située au nord du banc d'Arguin.

C'est à partir de cette île, également dénommée île d'Arguin, qu'ils établirent d'importantes relations commerciales avec des caravanes de nomades venues du Soudan, qui leur vendaient des esclaves, de la gomme et des métaux précieux.

L'île d'Arguin fut, avec Portendick au Sud, un des pivots de l'activité commerciale européenne de la côte.

Durant des siècles, une âpre concurrence opposa entre eux, portugais, français, hollandais, anglais et espagnols, pour la possession de ces importants comptoirs commerciaux. Cette lutte devait connaître son épilogue à la fin du 19ème siècle avec l'occupation coloniale de la Mauritanie par la France.

C'est en effet en juin 1900, que la France et l'Espagne signèrent une convention de partage de la côte, attribuant à la première tout le sud du cap Blanc. Pendant que les européens se disputaient les comptoirs de commerce, les pêcheurs canariens continuaient à développer leur activité dans les parages du cap Blanc.

Ils arrivaient de leurs îles à bord de goëlettes, petits bâtiments élancés à 2 mâts, d'environ 50 tonneaux de jauge brute.

Pour se rendre au cap Blanc, ils mettaient 4 à 5 jours dans la saison des alizés nord.

.../...

Chaque année, à partir de janvier, ils venaient pour la campagne de pêche de la courbine qui se prolongeait jusqu'en juillet.

En 1890, plus de 60 bâtiments ont participé à cette campagne (23).

Les captures s'élevèrent à 7360 tonnes environ.

Une société de pêche canario-africaine avait été créée aux îles canaries. Elle possédait deux vapeurs et 3 paquebots pour exporter du poisson séché vers l'Espagne et Cuba.

L'occupation coloniale va permettre aux canariens d'étendre leurs activités de pêche dans la région.

En effet, la crainte que leur inspiraient les tribus mauritaniennes du continent, les obligeait à rester sur leurs bateaux pendant tout leur séjour, de 2 à 3 semaines.

Désormais ils pouvaient s'installer à terre, ce qui leur donnait une plus grande liberté d'action.

Cette période coloniale qui s'achève avec l'indépendance de la Mauritanie en 1960, est marquée par une extraordinaire expansion des flottilles de pêche industrielle au large, alors que les réalisations sont restées assez modestes en ce qui concerne l'infrastructure de débarquement et de transformation du poisson à Nouadhibou.

En effet, le premier véritable wharf de pêche de la Mauritanie n'a été inauguré dans cette ville qu'en 1958. Les seules industries de traitement du poisson du pays étaient deux sècheries, la SIGP (Société Industrielle des Grandes Pêches) et l'EGA (Entreprise Général Atlantique) créées par des hommes d'affaires français respectivement en 1919 et 1947.

Ainsi, l'héritage du nouvel état mauritanien, né de la décolonisation de 1960, se réduisait à peu de choses; un petit wharf ne pouvant recevoir que des navires de faible tonnage, de tirant d'eau inférieur à 4 m, - deux sècheries à potentiel sous-utilisé à cause des pénuries

.../...

de matières premières alors qu'au large une flottille considérable de navires étrangers pêchait des quantités très importantes de poissons, mollusques et crustacés dont le pays ne tirait aucun profit.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement mauritanien s'engagea dans une politique de pêche dont l'objectif était d'encourager le débarquement et la transformation du poisson à Nouadhibou.

Entre 1960 et 1970, un programme ambitieux de développement des infrastructures portuaires et industrielles fut élaboré. Il fallait en effet que le port de Nouadhibou soit en mesure de recevoir les grands bateaux et que ceux-ci y trouvent toutes les conditions de réparation et de ravitaillement dont ils auraient besoin; on pensait ainsi encourager certaines flottilles à livrer une partie de leurs captures aux industries de Nouadhibou. Etant donné l'accroissement des apports qui en résulterait, il était nécessaire d'agrandir ces industries et de diversifier leurs productions.

Mais pour ne pas être tributaire d'armements étrangers quant au ravitaillement en matières premières des industries existantes ou qui allaient être installées, le Gouvernement mauritanien décida en 1965 la création d'une société d'économie mixte, la Société Mauritanienne d'Armement à la Pêche (SOMAP).

Cette société se dota entre 1965 et 1967 d'un armement relativement important comprenant :

- 6 chalutiers de pêche par l'arrière (33 m., 163 m<sup>3</sup>).
- 2 chalutiers congélateurs (52m., 260m<sup>3</sup>)

Le total des investissements se montait à 2.480 millions de francs CFA au 1er janvier 1968 pour un montant de prêts voisin de 2.030 millions pour lesquels le Gouvernement Mauritanien avait donné sa garantie.

Malheureusement, cette société n'a pas répondu aux espoirs qu'on fondait sur elle. En effet, elle devait arrêter toutes ses activités et

.../...

vendre ses navires en janvier 1969.

Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer la faillite de cette société :

- insuffisance de capitaux propres.
- coût élevé des équipements.
- gestion défectueuse .... ect.

Toujours est-il qu'à peine créée, elle devait être liquidée sans même avoir fonctionné de façon effective.

"L'affaire SOMAP" allait clôturer sur un triste bilan d'échec, la première décennie de la politique gouvernementale de pêche.

x            x

x

## Chapitre II

### ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET REGLEMENTATION DES PECHEES MARITIMES

#### A/ - ADMINISTRATION DES PECHEES MARITIMES

Après avoir été successivement rattachée à la Direction de l'Élevage et des Industries Animales, au Ministère de l'Équipement, au Haut Commissariat à l'Industrialisation et aux mines, puis érigée en Secrétariat Général à la pêche et à la Marine Marchande dépendant directement de la Président de la République, l'Administration des pêches maritimes est assurée par la Direction des Pêches et de la Marine Marchande depuis 1970.

Celle-ci dépend du Ministère de la Planification et du Développement Industriel.

Elle comprend les services centraux, établis à Nouakchott, et les services régionaux à Nouadhibou.

I - Les Services Centraux - Ils sont établis à Nouakchott et comprennent :

1. Les services de la Direction des pêches et de la Marine Marchande comprenant :

- a) - le bureau du Directeur des pêches et de la Marine Marchande
- b) - le bureau du Directeur adjoint du Service des pêches et de la Marine Marchande
- c) - les bureaux des Chefs de Divisions
- d) - un Secrétariat.

Ces services sont en réalité très peu étoffés; comme personnel il n'y a que le Directeur, son adjoint et quelques secrétaires et plantons.

.../...

2. Un conseil consultatif de la pêche, créé en 1969, propose et donne son avis sur les projets de développement du secteur.

Ce conseil comprend des représentants d'organismes publics et privés intéressés par la pêche maritime.

## II - Les Services régionaux

La Direction des Pêches est représentée à Nouadhibou par :

1. Le laboratoire des pêches c'est un organisme de recherche scientifique, habilité à délivrer des certificats de salubrité lors du contrôle des expéditions des produits de la pêche effectuées par les industriels.

Le Directeur des pêches fait en même temps office de chef du laboratoire.

Ce laboratoire comprend :

a) - Un local renfermant les bureaux du Chef de Service, des chercheurs et du secrétariat, ainsi que les différents départements de la recherche :

- département de bactériologie
- département de biochimie
- département d'océanographie

b) - Un petit navire de recherche océanographique : l'Almorvide dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Longueur HT : 17,50 m.
- Moteur Bandoin DNK 6 de 150 CV.

Il est équipé d'un treuil de chalutage, un treuil à palangre à 3 poupées verticales, un sondeur ELAC profondeur 310 m., un radio - téléphone 40 Watts, un radiogoniomètre.

.../...

Les laboratoires de chimie, bactériologie et océanographie sont équipés d'un matériel très moderne, qui malheureusement se détériore faute d'être utilisé et entretenu.

Le personnel du laboratoire des pêches est tout à fait insignifiant de telle sorte que malgré la bonne volonté des 4 chercheurs qui y travaillent, les activités de cet organisme sont peu importantes.

2. La circonscription maritime chargée de l'administration des marins, de la navigation maritime et de la réglementation des pêches.

Elle est assistée d'une brigade maritime, créée en novembre 1968, dont la compétence porte sur toute affaire ayant trait au Code de la Marine Marchande et des pêches maritimes sur le territoire national, et les eaux territoriales.

3. Un Comité consultatif de la pêche fonctionne à l'échelon de la 8ème région (Nouadhibou).

Il joue à l'échelon régional le même rôle que le Conseil consultatif des pêches.

La surveillance des eaux territoriales est confiée, depuis 1967, à la marine nationale mauritanienne qui dispose de 2 vedettes de 18 m., 2 de 32 m. et d'un patrouilleur de 45 m.

## B/ - RÈGLEMENTATION DE LA PÊCHE

Il s'agit notamment des textes législatifs fixant la largeur des eaux territoriales et des dispositions annexes.

### I - Les eaux territoriales

Leurs limites sont fixées par une loi promulguée par le Président de la République après adoption par les organes législatifs .

Avant l'indépendance, leur largeur n'était que de 3 milles à partir de la côte.

Par la suite leur limite a été portée successivement à 6 milles (avec une bande réglementée de 6 milles marins), puis à 12 milles (en 1967) et enfin à 30 milles (en juillet 1972) à partir d'une ligne de base fixée par le Code de la Marine marchande.

Cette ligne, au nord, joint la pointe du cap Timiris à celle du cap Blanc et au Sud, elle va du littoral à compter de la laisse de basse mer ( )

### II - Dispositions annexes

La pêche est soumise aux restrictions suivantes :

Dans les eaux territoriales, sauf interdiction ou réserve, la pêche est permise pour les navires mauritaniens et ceux des états auxquels ce droit aura été reconnu par accord particulier.

Les dérogations éventuelles à cette règle ne pourront être accordées que par décret; peuvent y pêcher :

. Les unités mauritaniennes et étrangères livrant leur captures par contrat et avec licence à Nouadhibou :

- de la ligne de base à la limite de 3 milles, et en baie du Levrier (sauf chalut), au nord du cap Timiris à condition que les unités soient de longueur hors tout inférieures à 22 m.

- au delà des 3 milles au sud du cap Timiris :

. Les unités étrangères payant une redevance annuelle, sans restriction de taille.

- à partir de la ligne de base au nord du cap Timiris

- au-delà des 3 milles au sud du cap Timiris.

x x

x

### Chapitre III

#### LES ACTIVITES DE PECHE

Au sein du secteur halieutique mauritanien coexistent deux genres de pêche :

- une pêche artisanale aux moyens très modestes, à faibles productions.
- une pêche industrielle disposant d'instruments de production importants et modernes qui assure l'essentiel des captures.

Chacune de ces catégories possède une structure très complexe qui reflète les conditions historiques particulières du développement du secteur de la pêche.

#### A/ - LA PECHE ARTISANALE

Elle est exercée par des pêcheurs mauritaniens appartenant pour la plupart à la tribu des IMRAGUENS dispersée dans les campements du littoral aux environs du cap Timiris et dans les principaux centres urbains de la côte, et par des étrangers (dahoméens, ghanéens, togolais et sénégalais) établis à Nouakchott et à Nouadhibou.

Le nombre de pêcheurs artisanaux est évalué à 600 environ dont 430 mauritaniens et 170 étrangers expatriés.

.../...

Les principaux centres sont :

- Nouakchott, la capitale administrative du pays
- Nouadhibou, la capitale économique
- les campements de Jrida (ex Fort Coppolani) et d'El Memghar situés le 1er à 30 km au nord de Nouakchott, le second, sur la côte de cap Timiris.

#### I - La pêche face à Nouakchott

Elle a débuté entre 1962 et 1963 avec l'installation des piroguiers Saint-Louisiens venus du Sénégal par la mer, en longeant la côte.

Récemment quelques Mauritaniens se sont joints à eux.

##### 1. Les pêcheurs

Leur nombre varie entre quelques dizaines et une centaine.

En pleine campagne de pêche on en compte jusqu'à 160, dont 130 à 140 expatriés, et une vingtaine de mauritaniens.

##### 2. Embarcations et engins de pêche

On compte actuellement une quarantaine de pirogues de 8 à 10 m. de longueur, équipées de moteurs hors-bord à Diesel.

Chaque embarcation est armée par un équipage de 4 pêcheurs et commandée par un "patron" qui est généralement le plus expérimenté d'entre eux.

Les engins de pêche utilisés sont des lignes à main ou des filets.

##### 3. Méthodes de pêche.

La pêche se déroule généralement tout le long de l'année, avec une période de morte saison entre novembre et janvier, durant laquelle la plupart des hommes d'équipage rentrent au village pour se reposer.

.../...

Elle est pratiquée uniquement dans la journée, entre 7 h. du matin et 19 h.

Le temps passé en mer varie entre 4 et 5.h.

Les principaux points de débarquement sont :

- La plage du Wharf à 8 km de la ville
- La plage dite "des pêcheurs" à environ 5 km au nord de la précédente.

Au retour de la pêche, le poisson est retiré des pirogues où il est disposé en vrac, sans glace; il est trié à la plage, et partagé en deux :

- une partie est dédiée sur la place à des clients qui peuvent être soit des consommateurs venus spécialement s'approvisionner en poissons frais, soit des marchandes.

- le reste de la production est mis dans des sacs, que les pêcheurs embarquent avec le moteur de la pirogue sur les camionnettes qui les transportent vers les principaux marchés urbains.

Cette partie est destinée au ravitaillement de la capitale.

Depuis le début de l'année 1974 une société de pêche, la COMIP (Compagnie Mauritanienne des Industries de Pêche) a été créée à Nouakchott.

Elle pratique la congélation sur un navire italien, affrété par des privés mauritaniens, qui se trouve au large de la Capitale.

Cette société a également entrepris, à titre d'essai, la fabrication de poisson salé-séché, dans des locaux de fortune construits à la Plage des pêcheurs.

Elle travaille en pool avec les piroguiers qui lui cèdent une partie de leur production directement au large sur le navire, ou à la sécherie.

.../...

En contre-partie, elle assure leur approvisionnement en gasoil à partir d'une citerne située à proximité de la plage.

## II - La pêche dans les campements imraguens

Cette pêche est pratiquée depuis très longtemps par des communautés de pêcheurs nomades de la tribu des Imraguens, installés dans des campements fixes ou mobiles, le long de la côte entre Nouakchott et le cap Timiris.

Le centre le plus important est celui d'El Memghar, sur le littoral du cap Timiris, qui compte 200 pêcheurs.

### 1. Les pêcheurs

On estimait à environ 320 personnes les pêcheurs disséminés dans les différents campements en 1974.

Les campements provisoires sont formés par des tentes en laine fixés avec des piquets en bois.

Les habitations fixes sont des petites huttes en paille de graminée ou "Tikkit" en Hassania.

### 2. Embarcation et engins de pêche

L'armement consiste en des petites embarcations à voile latine d'environ 1 à 3 tonneaux de jauge brute et 8 à 12 m de long.

Elles étaient au nombre de 85 unités recensées en 1974.

Les engins utilisés sont soit des lignes de nylon, soit des filets à l'aide de fibres de chanvre achetées à Nouadhibou ou à Nouakchott.

Les filets utilisés pour la pêche avec les lanches ont une longueur de 180 à 200 m., 20 m. de chute, maille étirée de 20 mm.

La pêche traditionnelle à pied emploie des filets individuels de 30 m. de longueur sur 1m50 de chute, maille étirée de 20 mm.

.../...

### 3. Méthodes de pêche

#### a) Pêche traditionnelle à pied

La recherche du poisson se fait à la vue; un guetteur surveille la surface de l'eau pendant que les autres préparent leurs filets; dès qu'il aperçoit un banc de poissons, il les avertit.

Deux hommes s'avancent alors dans l'eau, tenant leurs filets enroulés sur un long baton; arrivés au niveau du banc, ils déplient les filets, les lient, formant une vaste senne qui enveloppe le poisson.

Puis ils regagnent séparément le rivage entraînant avec eux leurs prises.

#### b) Pêche à la lanche

Les lanches sont essentiellement utilisées pour la capture de la courbine.

L'embarcation est armée par 5 à 6 hommes d'équipage.

La pêche a lieu pendant la journée, entre 7 H. du matin et 19 H. principalement aux environs de midi, quand le vent est moins violent et la visibilité meilleure pour la recherche du poisson qui se fait à vue.

Les lanches opèrent par paire; dès que le banc de poissons est signalé par le guetteur, les deux embarcations se rapprochent, joignent les extrémités de leurs filets, les mettent à l'eau et l'encerclent par un mouvement tournant.

L'ensemble est alors fixé par des ancrs et à l'intérieur de l'espace ainsi délimité, le poisson emprisonné est enlevé avec un petit filet.

La production, après retrait de la fraction auto-consommée par les pêcheurs et leur famille, est séchée avec ou sans sel pour être commercialisée.

.../...

### III - La pêche artisanale à Nouadhibou

#### 1. Les pêcheurs

La pêche artisanale est pratiquée à Nouadhibou par des pêcheurs mauritaniens et étrangers (sénégalais, dahoméens, ghanéens) installés en permanence dans cette ville.

On évalue leur nombre à deux cents personnes environ, dont 110 mauritaniens et 90 à 100 expatriés.

Alors que les mauritaniens sont groupés en coopérative d'entraide, les étrangers n'ont pas d'association connue.

#### 2. Embarcations et engins de pêche

Les mauritaniens possèdent des lanches et quelques tarafiers, tandis que les expatriés ont surtout des pirogues.

On dénombrait, en 1974, 8 embarcations mauritaniennes et 70 pirogues étrangères. Les engins sont les mêmes que ceux qui sont utilisés au Sud.

#### 3. Méthodes de pêche

C'est celles que nous avons décrites pour le sud.

La pêche se fait dans la baie du Levrier. Les embarcations relâchent dans la petite baie du Repos.

### B/ - LA PÊCHE INDUSTRIELLE

La Mauritanie est pratiquement absente de la pêche industrielle, qui est pourtant très développée au large de ses côtes, où une importante flottille internationale comprenant des centaines de navires munis de l'arsenal technique le plus perfectionné, exploite les importantes ressources halieutiques du plateau continental.

.../...

En effet, depuis la tentative avortée de constitution d'un armement national entre 1967 et 1969, aucune nouvelle initiative n'a été enregistrée dans ce domaine, ni de la part des pouvoirs publics, ni des hommes d'affaires Mauritaniens.

L'Etat mauritanien principal perdant à la suite de cet échec, a opté pour une politique d'étapes :

Il s'agirait tout d'abord de mettre sur pied des sociétés mixtes d'armement à risques partagés, en attendant que soient réunies les conditions objectives de constitution et de gestion de grandes entreprises de pêche, grâce notamment à une accumulation de moyens financiers, et à la formation de cadres spécialisés. Ceci pourrait être réalisé par le biais des accords bilatéraux de pêche conclus avec les sociétés ou des Etats étrangers.

Actuellement donc, les activités de pêche industrielle sont exercées, quasi exclusivement par des armements étrangers auxquels se sont joints depuis l'année 1974, quelques navires appartenant à des sociétés mixtes, en partie mauritaniennes.

Toutes les entreprises de pêche industrielle établies en Mauritanie ont pour port d'attache Nouadhibou.

## I - Flottes de pêche opérant dans les eaux territoriales mauritaniennes

### 1. Armements

#### a) Sociétés mixtes d'armement

En 1974, deux sociétés mixtes d'armement ont été constituées à Nouadhibou :

- une Société kuwaïto-mauritanienne : (SOMACAP)
- et une Société algéro-mauritanienne : (ALMAP)

Ces deux sociétés ont pour l'instant une flottille modeste de 4 chalutiers chacune. Leurs bateaux sont bien équipés.

.../...

## b) Flottes étrangères

Plusieurs navires de différentes nationalités sont autorisés à pêcher dans les eaux mauritaniennes, dans le cadre d'accords bilatéraux de pêche.

Ceux-ci résultent des efforts entrepris par le gouvernement mauritanien au lendemain de l'indépendance, pour développer le secteur halieutique.

Jusqu'à l'indépendance, français et espagnols, s'étaient octroyés l'exclusivité des droits de pêche dans ces eaux, conformément à la convention intervenue entre eux en juin 1900 par laquelle ils se partageaient la zone.

Les espagnols, canariens et métropolitains, avaient cependant conservé leur ancienne suprématie en ce qui concerne la pêche, grâce à leur longue expérience de cette activité dans la zone, la proximité de leurs îles et le bas prix de leur main-d'oeuvre.

Après l'indépendance, les autorités mauritaniennes ont entrepris un effort d'industrialisation du secteur, aussi bien dans le domaine de la pêche que dans celui de la transformation des produits.

En même temps, à partir de 1965, le rôle des petites unités canariennes a été de plus en plus réduit.

Cette volonté d'industrialisation du secteur halieutique visait notamment à accroître les débarquements de poissons à Nouadhibou.

Elle est à l'origine de la tentative de création d'un armement national dont nous avons mentionné l'échec.

C'est également dans ce cadre qu'il faut placer la politique des autorisations de pêche, inaugurée en 1964 avec l'accord mauritano-espagnol

Celui-ci prévoyait notamment la construction par l'Espagne d'un complexe de pêche à Nouadhibou, l'immatriculation d'un certain nombre de

.../...

navires espagnols en Mauritanie; l'autorisation pour des armements espagnols de débarquer leurs productions dans les ports mauritaniens.

Après l'échec de la SOMAP, la politique des accords bilatéraux de pêche fut appliquée de façon systématique par les autorités mauritaniennes :

- . accord Mauritanie-société Panaméenne "Pesqueras de Panama" S.A." signé en 1967 pour une durée de 5 ans.
- . accord italo-mauritanien du 3 juin 1969, valable pour 3 ans
- . accord greco-mauritanien du 20 juin 1969; validité 5 ans
- . accord Mauritanie-Association des Producteurs Japonais de mars 1970 valable pour 5 ans
- . accord Mauritanie-United Fisheries de Kuwait, (février 1973)  
contrat Mauritanie-Société Hollandaise Henke de Kroës  
Agencies 1973
- . convention Mauritanie-Société Astra 1973 (norvégienne)
- . accord Mauritanie URSS (février 1973)

Il y est prévu notamment :

- la livraison de 30.000 tonnes par an de poissons aux industries de traitement de Nouadhibou grâce à la mise en oeuvre d'une flottille de 35 chalutiers et 15 chalutiers congélateurs à bord desquels seront employés 250 marins mauritaniens.

- la création d'un laboratoire de recherche océanographique à Nouadhibou.

- l'envoi d'un navire de recherche océanographique dans les eaux mauritaniennes pour étudier les ressources.

- la livraison à la Mauritanie de 2 vedettes garde-côtes

.../...

- la création d'une société mixte soviéto-mauritanienne d'armement à la pêche

- la formation par voie de bourses d'enseignement supérieur de ressortissants mauritaniens dans le domaine de la pêche et de la recherche océanographique.

En application de ces accords, un grand nombre de bateaux étrangers ont été autorisés à pêcher dans les eaux mauritaniennes.

Leur liste pour l'année 1974 est reprise au tableau n° 8

Ils sont classés par nationalité et par types, rangés par ordre de tonnages décroissants.

Tableau N° 8 - Flottille de pêche exploitant les eaux mauritaniennes en 1974

Appartenance des bateaux par nationalité (société)	Nombre de bateaux autorisés	Types de bateaux	Caractéristique en jauge brute	Tonnage moyen en jauge brute
RUSSES ( SOVRIFLOT)	14	Chalutiers	-De 3.362 à 3.380T.	3.363 Tjb
	21	"	273T.	273 Tjb
JAPONAIS (WAFD)	32	Chalutiers	-De 359 à 1.497 T.	859 Tjb
	20	"	- 99 à 293 T.	151 Tjb
GRÈCS	21	Chalutiers	-De 131 à 1.166 T.	458 Tjb
ITALIENS	3	Chalutiers	-De 142 à 808 T.	430 Tjb
MAROCAINS	5	Chalutiers	-De 300 à 550 T.	368 Tjb
ESPAGNOLS	11	Chalutiers	-De 152 à 477 T.	285 Tjb
	69	Senneurs	-De 5 à 204 Tjb	
FRANCAIS	4	Chalutiers	-De 19 à 277 T.	150 Tjb
HOLLANDAIS	15	Senneurs	-De 98 à 285 T.	178 Tjb
TOTAL	206	-	-	-

L'examen rétrospectif des armements autorisés à pêcher dans les eaux mauritaniennes depuis 1964, permet de faire certaines constatations intéressantes. Cette évolution est reprise dans le tableau n° 9 et fig. n° 1

Tableau n° 9 Evolution du nombre de navires autorisés à pêcher dans les eaux mauritaniennes de 1964 à 1974

Année	Nombre de bateaux	Année	Nombre de bateaux
1964	220	1971	263
1967	180	1972	280
1969	251	1973	240
1970	296	1974	206

Cette évolution reflète bien celle de l'ensemble du secteur halieutique.

Avant 1967, il fallait accumuler les moyens financiers pour la constitution d'une société nationale d'armement à la pêche. Le nombre de licences de pêche délivré est important.

Il y a baisse en 1967, à la suite de la mise sur pied de cette société.

A partir de 1970, le nombre de bateaux étrangers autorisés augmente rapidement.

Les redevances devaient servir à rembourser les dettes consécutives à la liquidation de la société de pêche qui avait été financée sur des emprunts avalisés par le Gouvernement; ces dettes sont épongées fin 1972. Ceci se traduit par une nouvelle baisse du nombre de navires

.../...

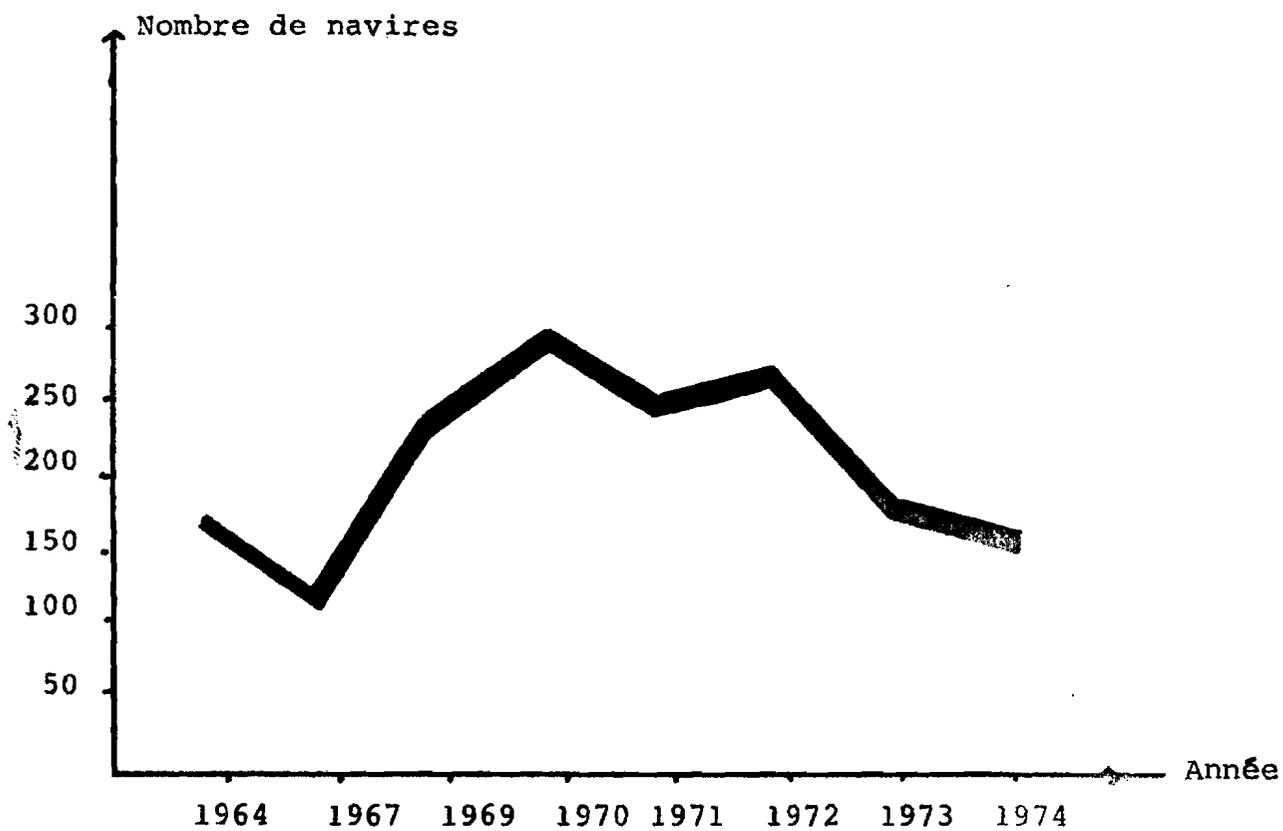


Fig. n° 1 - Evolution du nombre de navires autorisés annuellement à pêcher dans les eaux mauritaniennes de 1964 à 1974.

étrangers autorisés qui se maintient cependant à un niveau important, conformément à la nouvelle politique consistant à créer les conditions de développement de nouvelles sociétés d'armement à la pêche, que nous avons évoqué précédemment.

Cette tendance à la baisse devrait néanmoins continuer. En effet, la politique des autorisations de pêche est considérée comme une disposition temporaire imposée par les difficultés consécutives à l'échec de la société nationale d'armement, mais elle comporte plusieurs inconvénients qui sont soulignés dans le 2ème plan : "Risque d'appauvrissement des eaux, concurrence aux industries à terre tant en ce qui concerne l'approvisionnement qu'au niveau du marché de ces industries".

Il faut cependant noter que si le nombre de navires autorisés diminue, leur puissance de pêche augmente. L'analyse de la composition des armements espagnols entre 1964 et 1972 reflète bien cette tendance. L'évolution est reprise au tableau n° 10 (26) (30) (16)

Tableau n° 10 - Evolution du nombre de navires espagnols autorisés et de leur tonnage global et moyen.

Année	Nombre de navires	Tonnage global (Tjb)	Tonnage moyen (Tjb)
1964	216	2.608	12,0
1965	153	2.065	13,4
1966	174	2.426	13,9
1967	154	2.348	15,2
1968	163	2.739	16,7
1969	171	3.101	18,1
1970	171	3.401	18,1
1971	134	-	-
1972	130	6.610	50,0

.../...

En 1972, un seul navire étranger excédait les 1.500 Tjb alors qu'en 1974 on compte 14 chalutiers de plus de 3.000 Tjb.

Dans ces conditions, on aboutit à une intensification de la pêche plutôt qu'à une réduction, malgré la diminution du nombre de licences de pêche délivrées par les autorités mauritaniennes.

D'ailleurs la tendance actuelle des chantiers de construction navale est de remplacer les petites unités de pêche qui sont peu économiques et de moindre portée, par des grands bâtiments à rayon d'action plus important.

## 2. Mauritaniens employés par les flottilles de pêche industrielle

Les accords bilatéraux de pêche prévoient l'embarquement à bord des navires autorisés, d'un certain nombre de marins mauritaniens.

Le recrutement s'effectue par l'intermédiaire du service de la circonscription maritime de Nouadhibou.

Il s'agit d'un emploi temporaire, le marin n'étant rémunéré que durant la période de pêche.

En 1974, le nombre de personnes autorisées à s'embarquer sur les bateaux de pêche était de 523 dont 64 marins qualifiés et 459 non qualifiés.

## 3. Méthodes de pêche

Les flottilles de pêche industrielle utilisent deux types de bateaux :

- les senneurs pour la pêche pélagique
- les chalutiers pour la pêche démersale.

Le déploiement de cet armement est fonction de la répartition spatio-temporelle des poissons recherchés, et des dimensions et puissance des navires.

.../...

Les facteurs météorologiques (puissance et direction du vent, visibilité etc...) et hydrodynamique (état de la mer etc....) ont une influence importante sur les activités de la flottille, en particulier celle des senneurs.

D'une façon générale, les petites unités de chalutiers et senneurs effectuent des sorties journalières de portée limitée dans la baie du Levrier et le banc d'Arguin, plus rarement jusqu'au cap Timiris. Elles n'utilisent pas le froid pour la conservation.

Les grands bâtiments recherchent le poisson parfois assez loin au large.

La flottille des senneurs hollandais capture surtout des sardinelles qui sont livrées soit aux usines de farine de Nouadhibou, soit à un navire usine "Interpêche" au large.

La recherche du poisson se fait à vue ou au moyen de sonars et sondeurs.

Les captures sont pompées dans le filet et stockées en vrac dans les cales des navires. Elles sont ensuite reprises grâce à une pompe et transférées soit sur le navire usine, soit sur un transporteur faisant la rotation flottille - Nouadhibou soit directement livrées à terre par le pêcheur.

La pêche démersale utilise des chalutiers simples à glace, ou des chalutiers congélateurs à autonomie plus grande. Les sorties durent de 24 heures à 5 - 6 jours.

## II - Flottilles pêchant dans les eaux internationales au large de la Mauritanie

Un grand nombre de flottilles appartenant à différents pays exploite les ressources halieutiques des eaux du plateau continental mauritanien situées hors de la juridiction nationale.

.../...

Elles se composent de plusieurs centaines de chalutiers et senneurs, utilisant les techniques de pêche les plus modernes.

L'emploi de chalutiers et chalutiers congélateurs pour la pêche démersale est assez ancienne dans la région.

En revanche, l'exploitation des ressources pélagiques est très récente, celles-ci n'étant pas recherchées avant 1960.

Au début, on utilisait pour leur capture des chalutiers de fort tonnage munis de divers types de chaluts, semi-pélagiques ou pélagiques transformant ou congelant eux-mêmes leur pêche.

A partir de 1968, les entreprises de pêche soviétiques ont transformé progressivement des chalutiers de type SRT en senneurs pour travailler en flottes d'une douzaine de bateaux rattachés à un navire usine.

Entre 1969 et 1970, plusieurs flottes de senneurs opérant avec des navires usines de très grande capacité, firent leur apparition dans ces parages.

On notait en 1972 la présence de :

- 2 flottes norvégiennes (navires usines Norglobal et Astra) accompagnées de 20 senneurs
- une flotte internationale composée du navire usine "Interpêche" (longueur 201 m. - capacité de stockage 12.000 T.) accompagnée de 20 senneurs
- 4 flottes soviétiques avec chacune une cinquantaine de navires (chalutiers et senneurs) ainsi que d'autres flottilles de moindre importance.
- des flottilles polonaises (chalutiers B23, B12 et B29) algériennes, bulgares, ghanéennes, marocaines, sénégalaises, etc.....

.../...

Nous n'insisterons pas sur les méthodes de pêche de ces flottilles, sauf pour souligner leur excellente organisation, par une division judicieuse des tâches entre bateaux chasseurs, transporteurs et "navires-mère" transformateurs.

### C/ - CAPTURES ET DEBARQUEMENTS

Il est impossible d'évaluer la quantité exacte de poisson capturée sur le plateau continental mauritanien. Il y a plusieurs raisons à cela :

- la majorité des prises est due aux flottilles internationales opérant hors des eaux territoriales. Leur pêche n'est pas débarquée en Mauritanie. Quelques chiffres sont fournis par certains organismes régionaux, mais ne sont que des extrapolations.

- les bateaux opérant dans la zone de souveraineté mauritanienne ne débarquent pas toutes leurs prises à Nouadhibou.

Donc là aussi les estimations ne sont pas basées sur des statistiques précises.

Le système de contrôle des débarquements de poisson par les navires basés à Nouadhibou ne fonctionne pratiquement pas.

Dans ces conditions les services officiels chargés du secteur halieutique en sont réduits à se baser uniquement sur les renseignements fournis par les entreprises de pêche de Nouadhibou.

- En ce qui concerne la pêche artisanale, les estimations actuelles ne sont que des extrapolations.

### I - Pêche industrielle

#### 1. Captures totales et débarquements.

Les indications fournies par les services du laboratoire des pêches de Nouadhibou permettent de suivre les captures de la pêche industrielle entre 1969 et 1972. Elles figurent au tableau n° 11

.../...

Tableau N° 11 - Evolution des captures (en tonnes/an)

Année	Nombre débarquées à Nouadhibou (en tonnes)	Débarquées à Nouadhibou (en tonnes)	Total capture (en tonnes)
1969	40.000	26.0000	66.000
1970	103.000	56.000	159.000
1971	89.800	70.900	160.700
1972	286.150	63.500	349.650

Les quantités déclarées doublent entre 1969 et 1970 et en 1971 et 1972

En réalité ces chiffres révèlent surtout le manque de statistiques. Si les chiffres fournis pour les quantités débarquées à Nouadhibou sont proches de la réalité, ceux concernant les prises totales sont incertains. Il semble que la croissance reflétée par ces données provient uniquement d'une meilleure connaissance des activités de différentes flottilles. Les résultats de 1972 semblent plus proches de la réalité.

Pour 1970 le BCEOM (4) évalue les quantités de poissons et mollusques prélevées dans les eaux mauritaniennes à environ 205.000 tonnes dont :

Pêche artisanale	5.000	tonnes
Pêche espagnole	45.000	"
Pêche au chalut		
- poissons	45.000	"
- mollusques	45.000	"
Pêche à la senne (poissons pélagiques)	70.000	"
	<hr/>	
	205.000	tonnes

.../...

Ces chiffres sont jugés inférieurs à la réalité

2. Evolution des débarquements de poisson frais à Nouadhibou depuis 1960 (Flottes industrielles).

Les chiffres de débarquements annuels figurent au tableau n° 11

Tableau n° 11 - Evolution des débarquement de poissons frais à Nouadhibou depuis 1960 (en tonnes)

Année	Débarquements à NDB (tonnes)	Année	Débarquements à NDB (tonnes)
1960	8.195	1968	41.740
1961	11.400	1969	25.930
1962	6.130	1970	56.600
1963	9.860	1971	70.900
1964	13.680	1972	63.500
1965	12.940	1973	71.000
1966	17.960	1974	70.210
1967	18.710		

Les quantités débarquées ont été multipliées par 8 entre 1960 et 1971.

Les croissances les plus spectaculaires sont observées de 1960 à 1966 et entre 1969 et 1971.

.../...

Après quoi elles se sont stabilisées autour de 70.000 tonnes; cette évolution est bien reflétée par la figure.....

## II/ - Pêche artisanale

Les apports de la pêche artisanale sont assez mal connus

### 1. Cap Timiris et Nouadhibou.

En 1974, on les a évalués à : 5.900 tonnes environ de poissons frais, se répartissant comme suit :

Imraguens (cap Timiris)	1.400 tonnes
Imraguens et piroguiers (Nouadhibou)	4.500 tonnes
	<hr/>
	5.900 tonnes

### 2. Nouakchott

On estime les quantités débarquées à Nouakchott ou vendues au chaletier congélateur de la COMAPIC à 1.500 tonnes environ.

On aboutit au chiffre de 7.400 tonnes environ de poisson frais.

En 1969 ces apports s'élevaient à 2.700 tonnes, en 1971 à 7.500 tonnes.

TROISIEME PARTIE

/// TRAITMENT DES PRODUITS DE LA PECHE

### Traitement des produits de la pêche

Les industries mauritaniennes de traitement des produits de la pêche sont toutes concentrées à Nouadhibou, dans le nord-ouest du pays.

Cette situation provient de ce que le seul port de pêche dont dispose la Mauritanie se trouve dans cette ville qui est située au centre même des plus importants lieux de pêche de la Côte : les environs du Cap Blanc et de la baie du Levrier.

Nouadhibou (ex Port. Etienne) doit en fait sa naissance à l'industrie de pêche, même si son développement récent est dû à l'implantation de la Société des mines de Fer de Mauritanie à partir de 1961.

Plusieurs entreprises de pêche y sont établies, certaines depuis longtemps.

On estime que les investissements dans le domaine des industries de la pêche ont dépassé 1 milliard quatre cent millions d'ouguiya (soit plus de sept milliards de Frs. CFA)

Ces capitaux sont pour la plupart étrangers. Le régime le plus commun est la société de droit mauritanien à capitaux étrangers.

## Chapitre I

### INDUSTRIES DE TRAITEMENT DES PRODUITS DE LA PECHE

#### A/ - CARACTERISTIQUES GENERALES DES INDUSTRIES

##### I - Désignation, circonstances de création et statut des entreprises

Des 6 entreprises industrielles existant actuellement à Nouadhibou, 2 seulement datent d'avant 1960, les autres ont été créées entre 1960 et 1971.

La plupart de ces sociétés appartiennent à des étrangers; le régime le plus commun est la société anonyme de droit mauritanien, à capitaux étrangers.

Au tableau n° 12 nous avons figuré les différentes sociétés par ordre chronologique de création.

##### II - Etude des différentes entreprises

###### 1. La société industrielle de la grande pêche (S.I.G.P.)

C'est la plus ancienne société de pêche de mauritanie.

Elle a été fondée en 1919 par des industriels français.

Elle est spécialisée dans la production du poisson salé séché pour laquelle elle dispose d'un terrain de 50.000 m<sup>2</sup>. Ses installations lui permettent de fabriquer jusqu'à 6.000 tonnes par an de produits finis à partir de 18.000 tonnes de matière première. Sa capacité de stockage en saumure est de 2.400 tonnes de poisson salé en vert.

.../...

Tableau n° 12 - Les Sociétés industrielles de pêche à Nouadhibou, par ordre chronologique de création.

SOCIÉTÉ	DESIGNATION	DATE DE CREATION	OBSERVATIONS
S. I. G. P.	Société Industrielle de la Grande Pêche, (S.A.)	1919	Assure la gestion administrative de la MAFCO
E. G. A.	Entreprise Générale Atlantique, (SARL)	1957 (1947)	-Crée en 1947 sous le nom d'ENTRA -Rachat SOMAUPECO en 1968
I.M.A.P.E.C.	Industrie Mauritanienne de la pêche (S.A.)	1967	Capitaux publics espagnols
S.O.F.R.I.M.A.	Société des Frigorifiques de Mauritanie (S A )	1968	Concessionnaire du frigorifique administratif pour 25 ans.
C.O.M.A.P.I.C.	Compagnie Mauritanienne pour l'Armement, la Pêche l'Industrie et le Commerce	1970 (1966)	Exploite l'usine de la SOMIP créée en 1966
M.A.F.C.O.	Mauritanian Fishery Company (S A )	1971	- Capitaux japonais - a racheté SURVIF en 1971 - participe 43 % dans la SOFRIMA

Ses claies de séchage occupent une surface de 1.500 m<sup>2</sup>.

Au cap Timiris elle possède des installations pour la préparation de la poutargue (produit obtenu par traitement des oeufs de mullet jaune); la valeur de ses installations est estimée à 24 millions d'ouguiya (120 millions de francs CFA).

La S.I.G.P. est approvisionnée en matières premières par les armements canariens, les piroguiers et par les Imraguens.

## 2. L'entreprise générale atlantique (E.G.A.)

Cette société à capitaux français a été créée en 1947.

Elle est spécialisée dans la production du poisson salé-séché.

Son potentiel de traitement est de 18.000 tonnes par an de matière soit 6.000 tonnes par an de produits finis.

Ses installations comprennent trois sécheries couvrant une superficie totale de 30.000 m<sup>2</sup>, avec un ponton privé pour le débarquement du poisson.

Elle produit également de la poutargue à partir des oeufs de courbine et exporte des langoustes pour lesquelles elle possède un vivier.

L'E.G.A. a racheté les installations de la SOMAUPECO (SOCIETE MAURITANIENNE DE PECHE ET DE COMMERCE) qui couvrent une superficie de 9.000 m<sup>2</sup> et comprenant :

- une fabrique de glace d'une capacité de 20 T/jour
- un tunnel de congélation " 12 T/jour
- un entrepôt frigorifique " 180 T/

La valeur globale de ses installations est estimée à 24 millions d'ouguiya (120 millions Frs CFA). L'E.G.A. est approvisionnée en matière première par des armements canariens et mauritaniens. Elle arme pour son propre compte 3 senneurs.

.../...

### 3. Industrie mauritanienne des pêches (IMAFEC)

L'Industrie mauritanienne des pêches est une société anonyme de droit mauritanien à capitaux d'Etat espagnol.

Sa création fait suite à l'accord mauritano-espagnol de février 1974, sur financement de la Société SIMEX, filiale de l'Institut National pour l'Industrie, organisme public espagnol. Créée en 1967, IMAFEC n'a commencé ses activités qu'en 1970.

C'est actuellement la plus puissante des entreprises de pêche de Mauritanie. Son capital social s'élève à 100 millions d'ouguiya (500 millions CFA). Le coût des installations est de 500 millions d'ouguiya (2,5 milliards CFA). Elles comportent un grand complexe de traitement du poisson, situé à 200 m. du port, occupant un domaine d'une surface totale égale à 60.000 m.<sup>2</sup>, dont 28 000m<sup>2</sup> sont couverts.

Ce complexe est formé des unités de production suivantes :

- une unité de production de poisson salé-séché par voie naturelle, pouvant traiter 18.000 T/an de poisson frais, soit environ 600 T/an de produit fini.
- une unité de production de farine et huile de poisson pouvant traiter jusqu'à 200 T/jour de matière première, à partir d'espèce pélagique côtières (sardinelle) et de déchets de poisson, cette unité est approvisionnée directement par une "pompe à poisson" souterraine qui s'ouvre sur le quai de pêche, d'un débit égal à 21 T/mn
- une chaîne de conserves capable de traiter 5000T/an de poisson frais.
- 2 tunnels de congélation à - 40° C avec un local de stockage de capacité égale à : 199 T, à - 20°C

.../...

L'IMAPEC est approvisionnée en matières premières par des armements canariens, espagnols, soviétique (SOVRIFLOT) et par l'armement hollandais Henke de Kroës-Astra pour le poisson pélagique destiné à la fabrication de farine.

Elle est liée à ces armements par des contrats. Depuis son entrée en activité, IMAPEC livre une dure concurrence aux anciennes sociétés de la place sur le marché de la matière première.

C'est ainsi qu'elle a détourné à son profit la presque totalité de l'armement canarien, fournisseur traditionnel de deux sécheries françaises, la SIGP et l'ECA. Ceci est en partie à l'origine des difficultés financières actuelles de ces sociétés.

Mais il semble qu'après avoir pratiquement liquidée ses concurrentes, IMAPEC s'achemine vers une réduction importante de sa production en salé-séché et conserve, au profit de la congélation.

Elle a déjà réduit notablement la capacité de stockage en saumure de poisson salé "en vert".

La fermeture de la conserverie semble sérieusement envisagée par les responsables.

#### 4. La société des frigorifiques de Mauritanie (SOFRIMA)

Cette société gère depuis septembre 1968 le "Frigorifique Administratif", construit sur financement du FED en 1967.

C'est une société de droit mauritanien à capitaux mixtes :

- Japonais (MAFCO) 43 %
- Mauritanie 50 %
- Autres entreprises de la place : 7 %

Son capital social s'élève à 16 millions d'ouguiya environ (80 millions de Frs CFA).

.../...

La valeur de ses installations est estimée à 107 millions d'ouguiya (535 millions CFA).

Ces installations comprennent :

- une halle de marée de 2150 m<sup>2</sup>
- une fabrique de glace de capacité 60 T/jour permettant le ravitaillement à quai des navires.
- un entrepôt frigorifique de 1200 tonnes avec un tunnel de congélation de 40 T/jour et 4 armoires "Freezer contact" de 16 à 18 T/jours.

La SOFRIMA ne fait que de la congélation. Elle prête ses services à la MAFCO, SOVRIFLOT et l'EGA. Elle ne commercialise pas ses productions. Cette société bénéficie du dynamisme des japonais et des russes qui approvisionnent ses installations. De ce fait, elle ne souffre pas beaucoup des pénuries de matières premières.

5. La compagnie mauritanienne pour l'armement, la pêche, l'industrie, et le commerce (COMAPIC)

La COMAPIC est la société qui gère les installations de la SOMIP, usine de farine dont la construction a été achevée en 1968.

Elle occupe près du port, un terrain de 4000 m<sup>2</sup> de surface. Les installations comprennent 2 chaînes de production de farine capable de traiter 600 tonnes par jour de matières premières avec récupération des huiles.

Elles utilisent le procédé de fabrication norvégien Myrens. La production est continue. Les matières premières, éventuellement hachées sont introduites dans un suiseur continu à double enveloppe de valeur, pressées puis séchées dans un séchoir à flamme, enfin pulvérisées et émâchées.

La société dispose de locaux de stockage pour 2500 tonnes de farine et 2 réservoirs pouvant contenir 300 m<sup>3</sup> d'huile chacun.

.../...

Les installations ont été financées grâce à des investissements publics mauritaniens et des prêts du FED ; le montant total est estimé à 107 millions d'ouguiya (537 millions de Frs CFA).

La COMAPIC, qui en assure la gestion depuis février 1970, est une société de droit mauritanien à capitaux mixtes, nationaux et étrangers.

Son capital social est d'environ 24 millions d'ouguiya (120 millions de Frs CFA).

L'Etat mauritanien détient la majorité des actions (60 % environ).

La SOMPIP, propriétaire des installations, possède 10 %, le reste des actions est réparti entre le privé mauritanien et les sociétés étrangères de la place. Cette société est approvisionnée en matières premières par l'armement des senneurs hollandais Henke de Kroës Astra, auquel elle est liée par un contrat renouvelable annuellement.

Le poisson, généralement des sardinelles, est acheminé du quai à l'usine par une "pompe à poisson", aérienne.

La puissance et la stabilité de l'armement hollandais assurent à la COMAPIC un approvisionnement relativement régulier en matières premières, qui lui donne un certain dynamisme.

#### 6. La Mauritanian Fishery Company (MAFCO)

La MAFCO est une société de droit mauritanien à capitaux Japonais. Sa création a fait suite à l'accord de mars 1970 entre les autorités mauritaniennes et la WAFD (West African Fishery développement) filiale africaine de l'Association des producteurs japonais. Elle a commencé ses activités en 1971 dans les locaux d'une ancienne société frigorifique dont elle venait de racheter une partie des actions.

Cette société fait de l'armement et de la congélation; elle occupe près du port un domaine de 3600 m<sup>2</sup> d'installations frigorifiques comprenant :

.../...

- une fabrique de glace d'une capacité de 65 T/j.
- 2 tunnels de congélation à - 40° c de 60 T/j
- une chambre de stockage à - 20° c de capacité voisine de 2000 T.

Le coût de ces installations est estimé à 170 millions d'ouguiya (850 millions Frs CFA). MAFCO ne fait pas de la transformation du poisson.

Elle est approvisionnée par son propre armement comprenant 20 chalutiers. L'excédent de poisson est vendu aux autres entreprises.

MAFCO traite essentiellement les céphalopodes dont la technique de capture n'est bien maîtrisée que par les pêcheurs japonais.

Cette spécialisation est à l'origine de la grande vitalité de cette société qui est actuellement la plus dynamique des entreprises de pêche de Mauritanie.

En effet, elle la met à l'abris des problèmes de matières premières. L'extrême abondance des céphalopodes constatée dans les fonds de pêche de la Mauritanie et du Rio de Oro, lui permet d'assurer aisément son approvisionnement.

Le problème de débouchés ne se pose pas car toute la production est expédiée au Japon. L'expérience de cette société est à méditer par l'ensemble des responsables des entreprises de pêche de Nouadhibou qui souffrent toutes de ce goulot d'étranglement que constitue l'approvisionnement en matières premières.

Elle montre l'efficacité de l'association armement-industrie de traitement.

C'est un exemple qui devait inspirer les responsables d'IMAPEC qui ont investi des sommes importantes dans les installations actuellement sous-exploitées, faute d'apports suffisants en poissons frais.

B/ - MAIN D'OEUVRE DES INDUSTRIES DE TRAITEMENT

Après les mines, l'industrie de traitement du poisson est celle qui offre le plus grand nombre d'emplois, parmi les différentes branches du secteur moderne de l'économie mauritanienne.

En 1974, les travailleurs de ces industries étaient, pour les seuls nationaux, au nombre de 1555 personnes dont 229 avaient une certaine qualification.

En 1960, ils étaient seulement une centaine. Ceci illustre bien le progrès accompli ces dernières années dans ce domaine.

Cependant, depuis le début de l'année 1975, on enregistre beaucoup de licenciements parmi les ouvriers des entreprises de pêche.

Ces dernières traversent, semble-t-il, des difficultés qui les obligent à procéder à une compression de leur personnel. Cette mesure a déjà touché plus d'une centaine de personnes, sans compter les travailleurs saisonniers qui sont au nombre de 500 environ.

Ces faits sont d'autant plus graves que, avec les ravages causés par la sécheresse dans l'élevage et l'agriculture, une bonne partie de la population active du pays est réduite au chômage.

Beaucoup de jeunes gens touchés par ce fléau, se tournent vers les secteurs miniers et halieutique pour chercher du travail afin de se procurer de quoi se nourrir et entretenir leur famille

x x

x

## Chapitre II

### METHODES DE TRAITEMENT ET PRODUCTIONS.

Nous avons évoqué les différents modes de traitement utilisés en Mauritanie à l'occasion de la revue des entreprises de pêche.

Ce traitement comporte différents degrés allant de la simple congélation du poisson à sa transformation en farine : congélation du poisson entier ou de filets de poisson, séchage avec ou sans sel, fabrication de miettes de thon à l'huile, production de farine associée à l'extraction de l'huile.

#### A/ - LE POISSON SECHE

C'est le premier procédé utilisé en Mauritanie par l'industrie de traitement du poisson. Trois entreprises produisent cette denrée en Mauritanie.

-la S.I.G.P., l'E.G.A., et I.M.A.P.E.C.; ces entreprises fabriquent du poisson "salé-séché".

Cette denrée est également produite au sud du Cap Timiris par les imraguens qui disposent de claies de séchage et des cuves à saumures cimentées.

Mais les imraguens produisent également du poisson séché sans sel pour la consommation locale.

#### I - Préparation du poisson salé-séché.

A Nouadhibou le poisson est livré en "vert" aux entreprises; c'est du poisson qui a subi un début de préparation : il a été éviscéré après avoir été tranché et soumis à un salage de 3 à 10 jours. Ces

P. 22

.../...

opérations sont réalisées soit par les matelots à bord des bateaux, soit par des ouvriers sur les pontons.

On emploie un poids de sel égal au tiers du poids du poisson.

A sa réception à la sécherie, le poisson est mis en piles, s'il doit être travaillé le lendemain, ou bien dans la saumure ou au sel sec, s'il doit être conservé pendant longtemps (parfois une année). Avant d'être séché il est lavé.

Le séchage est obtenu en exposant le poisson sur des claies en bois implantées dans l'aire d'étendage. Exposé aux rayons du soleil le jour, le poisson est recouvert de baches les nuits pour le protéger contre l'humidité nocturne qui est très forte ( $H = 80\%$  et plus). Si on le laisse exposé la nuit, il risque donc d'absorber beaucoup de rosée.

Au cours de l'opération qui dure, suivant la taille, de 12 à 15 jours, il est retourné une fois tous les deux jours.

Le poisson salé-séché est étêté, ouvert en deux avec l'arête sur l'une des faces. Les grands spécimens sont désarêtés complètement.

Quand il est bien sec, il est mis en balles ou en cartons; les ballots sont généralement constitués d'une seule espèce, parfois de plusieurs espèces : courbine, otolithes, mulets, requins, bars, sont emballés à part.

Les espèces moins fréquentes (mérours, dorades, etc....) sont mélangées. Elles portent le nom de "bacalao". Elles sont emballées à part.

Après avoir été envisagée par l'IMAPEC, l'installation d'un tunnel de séchage artificiel a été finalement écartée. En effet, les conditions climatiques de Nouadhibou sont très favorables au séchage naturel :

- température moyenne minimale  $17^{\circ}\text{C}$  et maximale  $27^{\circ}\text{C}$
- humidité relative moyenne : 71 % pendant la journée.

.../...

On estime d'une façon générale qu'il faut :

- 1 kg de poisson frais pour obtenir 0,62 kg de poisson salé en vert
- 3 kg de poisson frais pour obtenir 1 kg de poisson sec.
- 1,90 kg de poisson "vert" pour obtenir 1 kg de poisson sec.

En plus du poisson salé-séché, les imraguens du cap Timiris produisent du poisson séché sans sel. Cette préparation concerne surtout le mullet qui est ouvert, éviscéré et exposé au soleil sur des branchages ou à même le sable.

## II - Caractéristiques du poisson salé-séché.

Les analyses de qualité et de salubrité sont effectuées par le laboratoire des pêches de Nouadhibou.

Elles montrent que les caractéristiques du produit sont correctes.

- Le taux d'humidité est de 33 0/0
- Le dosage des acides basiques volatils (ABVT) montre que leur taux oscille entre 0,011 et 0,044 %

Il est nettement en dessous du maximum toléré pour ces substances : 0,125 %

- Le taux de protéine se situe entre 43 et 45 %
- Le Nacl oscille entre 10 et 15 %
- L'acidité libre des corps gras, évaluée en acide oleique a un taux de 17 % en moyenne.

## III - Productions de poisson salé-séché.

### 1. Potentiel.

Le potentiel total de production est de 18000 T. de produit fini, équivalant à 32 400 T. d'environ d'apports en vert et 54.000 T. de poisson frais.

.../...

En réalité les productions effectives sont nettement en deça de ces capacités.

En 1974, 5.600 T de poissons verts ont été débarqué à Nouadhibou. Cette quantité équivaut à 17 % environ du potentiel théorique et correspond à 3.011 tonnes environ de produit sec.

## 2. Evolution des productions de poisson salé-séché à Nouadhibou.

L'étude de ces productions depuis 1960 montre l'irrégularité des apports d'une année à l'autre (voir fig. n° 2) L'accroissement des productions est cependant très nette jusqu'en 1968, année considérée comme exceptionnelle.

A partir de 1968, la tendance est à la baisse. Elle retombe au niveau de 1960 en 1974.

Il faut noter que depuis 1967, le potentiel de production a été augmenté de un tiers avec l'implantation du complexe d'IMAPEC. Le rendement est passé de 31,5 % en 1960 à 89,8 % en 1968 pour retomber à seulement 20, 7 % en 1974.

La chute de production constatée ces dernières années s'explique en partie par la réduction volontaire de la fabrication du poisson séché décidée par l'IMAPEC.

Cependant, les apports ont marqué une nette diminution; celle-ci serait due à deux facteurs principaux :

- un facteur économique lié au départ massif de pêcheurs canariens ces dernières années.

- un facteur d'ordre biologique lié la diminution du poisson, signe d'une certaine surexploitation.

Ce dernier se manifesterait notamment par la diminution de la taille des principales espèces. Mais aucune étude sérieuse de ces espèces

.../...

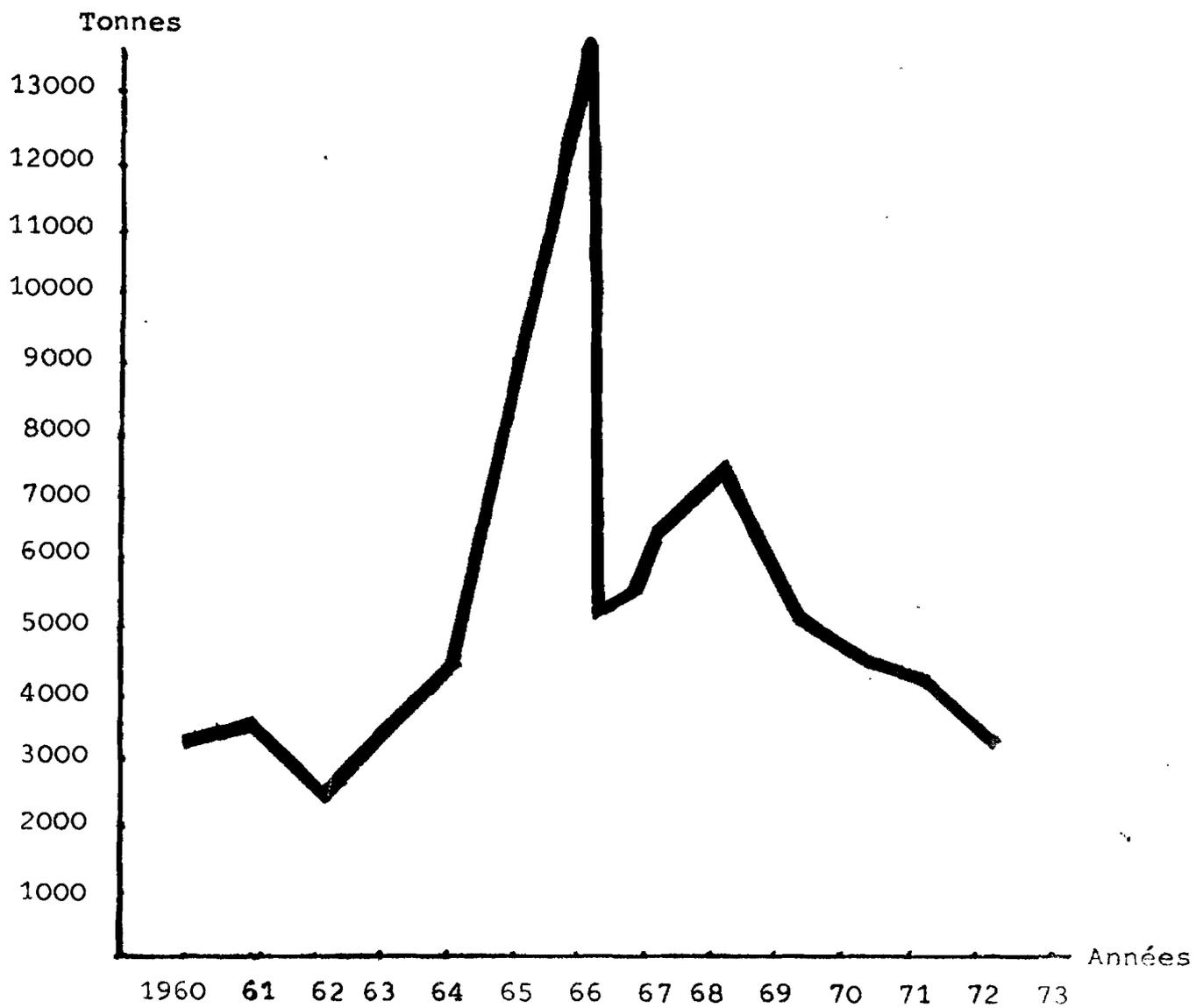


Fig. n° 2 - Evolution, annuelle, des productions de poisson salé-séché de 1960 à 1973.

n'est venue confirmer ces hypothèses. On est donc resté au stade de présomptions, fondées essentiellement sur la diminution des apports et parfois des rendements. Ceci est particulièrement marqué pour la courbine qui a toujours constitué la principale espèce intéressée par le séchage.

L'évolution des productions de cette espèce entre 1967 et 1973 est reprise au Tableau n° 13

Tableau n° 13 - Evolution des productions de courbine de 1967 à 1973

A N N E E	P R O D U C T I O N
1967	2.800 T.
1968	3.820 T.
1969	3.320 T.
1970	3.023 T.
1971	2.480 T.
1972	1.854 T.
1973	837 T.

On constate donc une baisse très nette des apports.

Cependant, il est difficile de conclure à une surexploitation de cette espèce sur la base de ces seuls chiffres, qui sont souvent très

.../...

en deçà de la réalité. Quoiqu'il en soit, le seul départ de canariens peut expliquer cette tendance car ils étaient les meilleurs spécialistes de la capture de cette espèce.

## B/ - POUTARGUE ET OEUF DE POISSON.

On désigne sous le nom de poutargue un produit à base d'oeufs de mullet jaune dans leur enveloppe ovarienne, salés, pressés, séchés, et recouverts d'une couche de cire d'abeille et de paraffine pour les protéger de l'air. Cette production a débuté vers 1920 avec l'installation de la SIGP à Nouadhibou.

Actuellement la poutargue est préparée par les ~~imraguens~~ du cap Timiris pour le compte de cette société.

### I - Préparation de la poutargue

Elle a lieu durant les grandes saisons de pêche des mullets; au retour de la pêche les poissons sont ouverts: les ovaires, retirés avec précaution, sont trempés immédiatement dans le sel. Après une journée de salage, ils sont pressés entre deux planches chargées de pierre, à l'ombre pendant 24 H.; puis on les fait sécher au soleil.

Le produit sec est acheminé à Nouadhibou où la SIGP le recouvre du mélange de cire et de paraffine. Il faut en moyenne 35 kg de poisson pour obtenir 1 kg de poutargue. Les canariens de Nouadhibou préparent un succédané de la poutargue à partir d'oeufs de courbine.

### II - Caractéristiques du produit

Aucune analyse n'est réalisée sur ce produit. Ses caractères organoleptiques le rapprochent du caviar. La poutargue est très appréciée dans les ~~peys méditerranéens~~ pays méditerranéens d'Afrique du Nord et d'Europe.

### III - Evolution des productions de poutargue.

L'évolution des productions depuis 1964 est reprise sur la fig. n°3

..../...

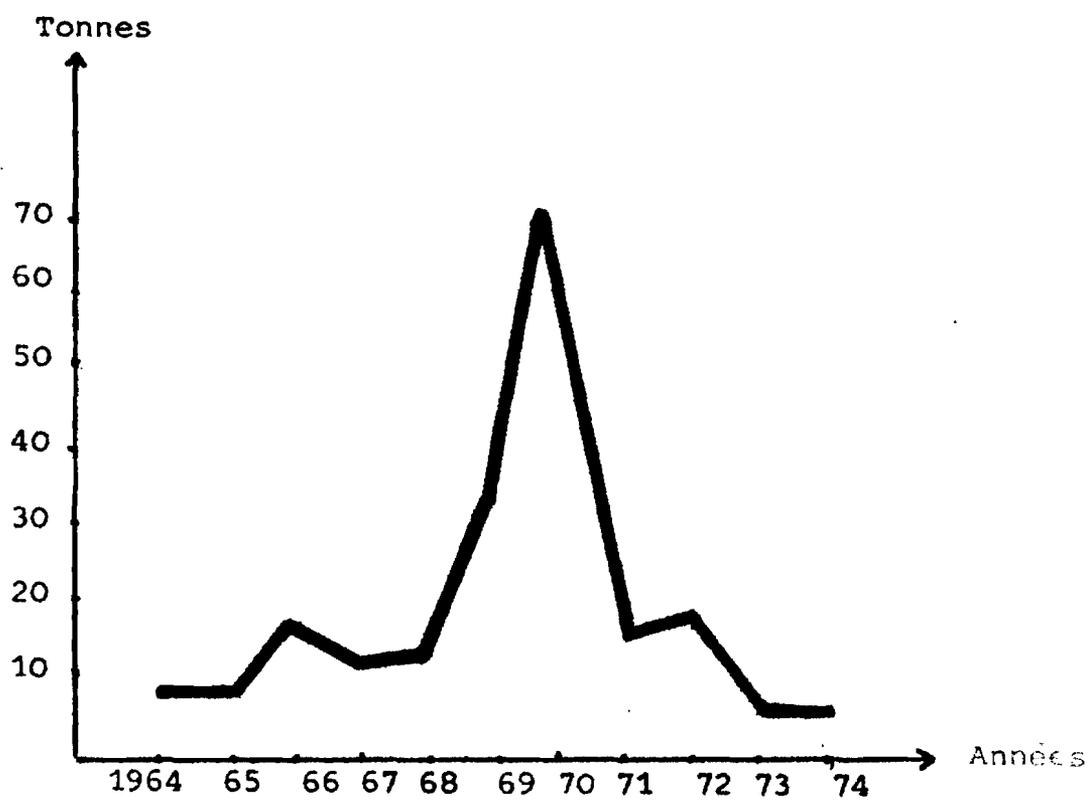


Fig. n°3 - Evolution des productions annuelles de poutargue de 1964 à 1974.

Il y a une augmentation progressive des productions entre 1964 et 1970.

L'année 1970 a été exceptionnelle : les quantités obtenues dépassaient de près de deux fois celles de 1969.

On observe une nette réduction à partir de 1971.

### C/ - CONGÉLATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE

Utilisé à bord des chalutiers pêchant au large de la Mauritanie depuis les débuts des années cinquante, ce procédé n'a été introduit dans les ports du pays qu'en 1964, lorsqu'un navire italien réalisa la congélation de 632 tonnes de poisson au port de Nouadhibou.

La première chaîne de congélation a commencé à fonctionner dans cette ville, au cours du deuxième semestre de la même année. Elle appartenait à la SOMAUPECO, (Société mauritanienne de pêche et de commerce). Cette société a cessé ses activités dans le courant de 1967 et ses installations rachetées par l'Entreprise Générale Atlantique sont restées fermées à cause des difficultés que connaît cette dernière. Actuellement le potentiel de production de poisson congelé est assez important: environ 55 500 T. pour 250 j. par an de fonctionnement des entreprises

#### I - Production du poisson congelé.

Les usines traitent une grande variété de poissons généralement débarqué par les chalutiers.

Les bateaux accostent au quai de pêche avec leur cargaison déjà triée et emballée dans des sacs de polyéthylène puis dans des caisses, lesquelles sont rassemblées dans des bacs disposés dans les câles. Le débarquement au port se fait à l'aide des mâts de charge des bateaux à quai. Après quoi les bacs sont chargés sur des chariots et remorqués jusqu'à l'usine. Les ouvriers les réceptionnent et procèdent aux opérations préliminaires d'ététagage, d'éviscération, de filotage et de lavage.

.../...

On met ensuite le poisson dans des plateaux métalliques et il est, soit stocké en attente, soit introduit directement dans les tunnels de congélation. Ces différentes opérations s'effectuent dans des conditions hygiéniques satisfaisantes; le double triage sur le bateau et à l'usine permet l'élimination des sujets abîmés.

Le poisson congelé est emballé dans des sacs en polyéthylène qui sont mis dans des cartons et stockés dans l'entrepôt en attendant leur expédition vers les marchés généralement étrangers.

II - Evolution des apports en poissons frais destinés à la congélation et des productions. - Elle figure au tableau n° 14 page.

D'une façon générale, on note une amélioration progressive de la productivité des usines de congélation.

On remarque quelques creux en 1968 et 1971. Ils correspondent à des situations transitoires : non démarrage des usines nouvellement construites et comptabilisées dans le potentiel de traitement. Les chiffres les plus significatifs sont ceux de 1972 à 1974. Ils montrent un accroissement très net du rendement des usines grâce à des approvisionnements plus réguliers, mais aussi parce qu'une partie des apports traditionnellement utilisés par les sécheries est transférée à la congélation.

D/ - CONSERVES DE POISSON

L'IMAPEC est actuellement la seule entreprise qui produit des conserves de poisson en Mauritanie, l'usine est pourvue d'un matériel assez moderne. Le potentiel de production est de 3 500 T. de conserves à l'huile; les productions, commencées en 1970, ont été les suivantes :

- 1970	1 164	tonnes
- 1971	1.718	"
- 1972	1 908	"
- 1973	730	"
- 1974	2 103	"

.../...

Tableau n° 14 - Evolution des apports destinés à la congélation (10)

ANNÉE	APPORTS (TONNES DE POISSON FRAIS)	Potentiel (tonnes)	% du Potentiel
1964	2 100	28 000	26,3
1965	3 330	23 000	14,5
1966	3 100	23 000	13,5
1967	5 500	23 000	24
1968	5 250	40 500	13
1969	8 400	40 500	20,7
1970	13 180	55 500	23,7
1971	10 515	55 500	19
1972	15 000	55 500	27
1973	16 200	55 500	29
1974	21 113	55 500	38

Le conditionnement est fait en boîtes de 200 g. poids net 140 g. emballées en cartons de 48 pour l'exportation.

Les responsables de la société envisagent l'abandon de cette production. Leur décision serait motivée par les difficultés d'approvisionnement. Cette pénurie est en partie liée au départ des canariens dont la flottille assurait une grande partie des apports. En 1974 IMAPEC a importé d'Espagne la majeure partie de sa matière première, sous forme de thons congelés.

La courte période de capture des espèces pélagiques océanique dans les parages du cap Blanc, peut être aussi une des causes de cette pénurie.

On peut cependant se demander si le problème de ravitaillement en matière première a été sérieusement étudié par les responsables de la société. Les espèces concernées étant particulièrement mobiles, la seule façon d'assurer un approvisionnement régulier est de les poursuivre aussi loin que possible.

On sait par exemple que des thoniers de Dakar chassent les bancs de thonidae jusqu'au large de Nouadhibou pour approvisionner les industries sénégalaises. Pourquoi une telle solution ne serait-elle pas envisagée pour la conserverie de Nouadhibou dont le besoin en matières premières est finalement assez limité ?

#### E/ - PRODUCTION DE FARINE ET HUILE DE POISSON

Cette production a commencé en 1970, année durant laquelle deux usines furent inaugurées : l'usine de la SOMIP, sous gestion de la COMAPIC, d'une capacité journalière de traitement de 600 T. de poisson frais, et l'usine d' IMAPEC intégrée dans le complexe espagnol, d'un potentiel de 200 T/j.

Les installations comprennent, une chaîne de fabrication de farine, pourvue de l'appareillage nécessaire à la production d'huile par centri-

.../...

fugation des jus, et des évaporateurs et concentrateurs destinés à l'utilisation des solubles, ajoutés à la farine pour améliorer sa qualité.

### I - Préparation de la farine

Le poisson est acheminé du bateau à l'usine par une "pompe à poissons" qui l'aspire en même temps qu'une certaine quantité d'eau qui est récupérée avant la chaîne de fabrication, grâce à un système de tamis.

Le poisson est balayé par une palette automatique qui l'envoie vers un système de vis à bords tranchants, qui le transporte dans les différents compartiments de la machine : cuiseurs à double enveloppe de vapeur, marteau, broyeur, presse, cyclone à extraction, séchoir à flamme.

Le produit est pulvérisé, émaché et recueilli dans des sacs de 50 kg à l'autre bout de la chaîne; la fabrication est continue.

A la sortie de la presse, les liquides sont recueillis, subissent la centrifugation pour séparer l'huile; les eaux résiduelles (stickwaters) sont concentrées et réintroduites dans le cuiseur.

### II - Le produit

La COMAPIC produit uniquement de la farine "première qualité", à partir d'espèces pélagiques côtières (surtout sardinelles).

L'IMAFEC fabrique deux types de farines :

- une farine "première qualité" à partir de sardinelles
- et une farine "deuxième qualité" à partir des sous produits des usines de conserve et de congélation.

La farine produite en Mauritanie est destinée à l'alimentation animale. Elle est de bonne qualité nutritive. Le taux de protéine est d'environ 67 % pour la farine première qualité.

.../...

### III - Evolution des productions

Les productions annuelles enregistrées de 1970 à 1974 figurent au tableau n° 15 page

Tableau n° 15 - Evolution des productions de farine et huile de poisson.

Année	Farine (tonnes)	Huile (tonne )
1970	2 483	149
1971	8 579	790
1972	8 130	740
1973	9 150	850
1974	7 834	604

Si l'on compare les productions annuelles effectives de ces entreprises à leur potentiel théorique, on constate qu'elles sont nettement sous employées depuis leur entrée en activité en 1970.

En effet, ce potentiel, calculé sur la base de 250 j/an de fonctionnement de ces usines, est de 40.000 tonnes de produit fini.

Or, le meilleur résultat a été obtenu en 1973, avec seulement 1/4 de la capacité théorique annuelle.

x x

x

## CONCLUSION

Au cours de la décennie 1960 - 1971 le secteur halieutique mauritanien a connu un développement considérable qui a touché, à des degrés divers, toutes ses branches d'activité.

Il a cependant conservé, et renforcé même, certaines de ses anciennes tares :

- faiblesse de la participation nationale dans ces activités
- ~~disproportion~~ entre les quantités totales de poissons capturées sur le plateau continental et celles qui sont débarquées dans les ports du pays.
- faiblesse de la pêche artisanale.

Au niveau de la pêche industrielle, la réduction du nombre des navires autorisés à travailler dans les eaux mauritaniennes a été accompagnée par un accroissement de leur puissance de pêche. On aboutit à une élimination graduelle des petites unités au profit des navires plus puissants et mieux équipés.

L'orientation actuelle de la politique gouvernementale de pêche, visant avant tout à utiliser ce secteur pour accumuler des ressources financières le plus souvent investis dans d'autres domaines, cette situation va encore s'accentuer.

Le risque, dans ce cas, est d'aboutir à l'épuisement rapide des ressources, halieutiques dont certaines montrent déjà des signes de surexploitation.

Si les industries de traitement des produits de la pêche se sont diversifiées et renforcées depuis 1960, leur potentiel est demeuré sous-employé, faute d'approvisionnement suffisants en matières premières.

Beaucoup d'entre elles connaissent d'importantes difficultés financières, et, si le problème d'approvisionnement n'est pas résolu, on

.../...

risque d'aboutir à une cascade de faillites, surtout au niveau des petites unités.

Or, la bonne marche de ces industries est indispensable pour que le secteur halieutique mauritanien puisse jouer son rôle dans la promotion socio-économique de la population.

Par les salaires qu'elles distribuent, elles contribuent, plus que les activités d'armement à la pêche, à l'existence d'une vie économique dans le pays.

x        x

x

QUATRIEME PARTIE

// CONSOMMATION ET // COMMERCIALISATION

---

## Chapitre I

### C O N S O M M A T I O N

Le rôle peu important du poisson dans l'alimentation des populations maures traditionnelles du centre et du nord de la Mauritanie a déjà été souligné. A l'heure actuelle cependant, beaucoup de citoyens en consomment.

En effet, depuis quelques années, cette denrée commence à réaliser une véritable "percée" dans le menu quotidien d'une grande partie de la population surtout des villes.

Plusieurs raisons sont à l'origine de ce succès du poisson :

- développement des centres urbains
- brassage de populations avec les pays limitrophes
- coût relativement bas de la denrée par rapport à la viande.
- disponibilités plus grande par suite de l'installation des pêcheurs à proximité des villes
- développement relatif des transports.

Cette conjoncture favorable a entraîné une multiplication par ~~tous~~ de la consommation annuelle per capita en poisson de mer.

Cependant, ce phénomène est plus ou moins important suivant les régions.

.../...

## A/ - LES ZONES DE CONSOMMATION

La consommation n'est pas répartie de façon homogène sur tout le territoire. Elle est plus importante dans les régions littorales, en particulier les centres urbains. (la répartition géographique des zones de consommation est figurée sur la carte n° ~~4~~ 5 4

### I/1. Les centres urbains de la côte

Les concentrations de population que ces villes provoquent, leur situation souvent en dehors des zones d'élevage font que les pénuries en viande de boucherie y sont très fréquentes. Ces difficultés de ravitaillement sont encore aggravées par la sécheresse qui a entraîné des pertes très élevées dans le bétail, le reste des troupeaux s'est déplacé vers les zones de pâturage et a souvent même été entraîné en dehors du territoire national .

Le phénomène d'urbanisation, par le brassage de populations d'origines diverses qu'il crée, entraîne des modifications importantes dans les habitudes alimentaires des citadins.

Par ailleurs la détérioration des conditions de vie dans les campagnes à la suite de ces dernières années de sécheresse, a entraîné un exode rural massif des populations. Ces hommes qui ont fui la famine, ne dédaignent aucun aliment, si peu apprécié qu'il ait été auparavant dans leur vie traditionnelle.

Ainsi, les principaux centres de consommation sont Nouakchott, la capitale et Nouadhibou.

### II/ - Les zones périphériques

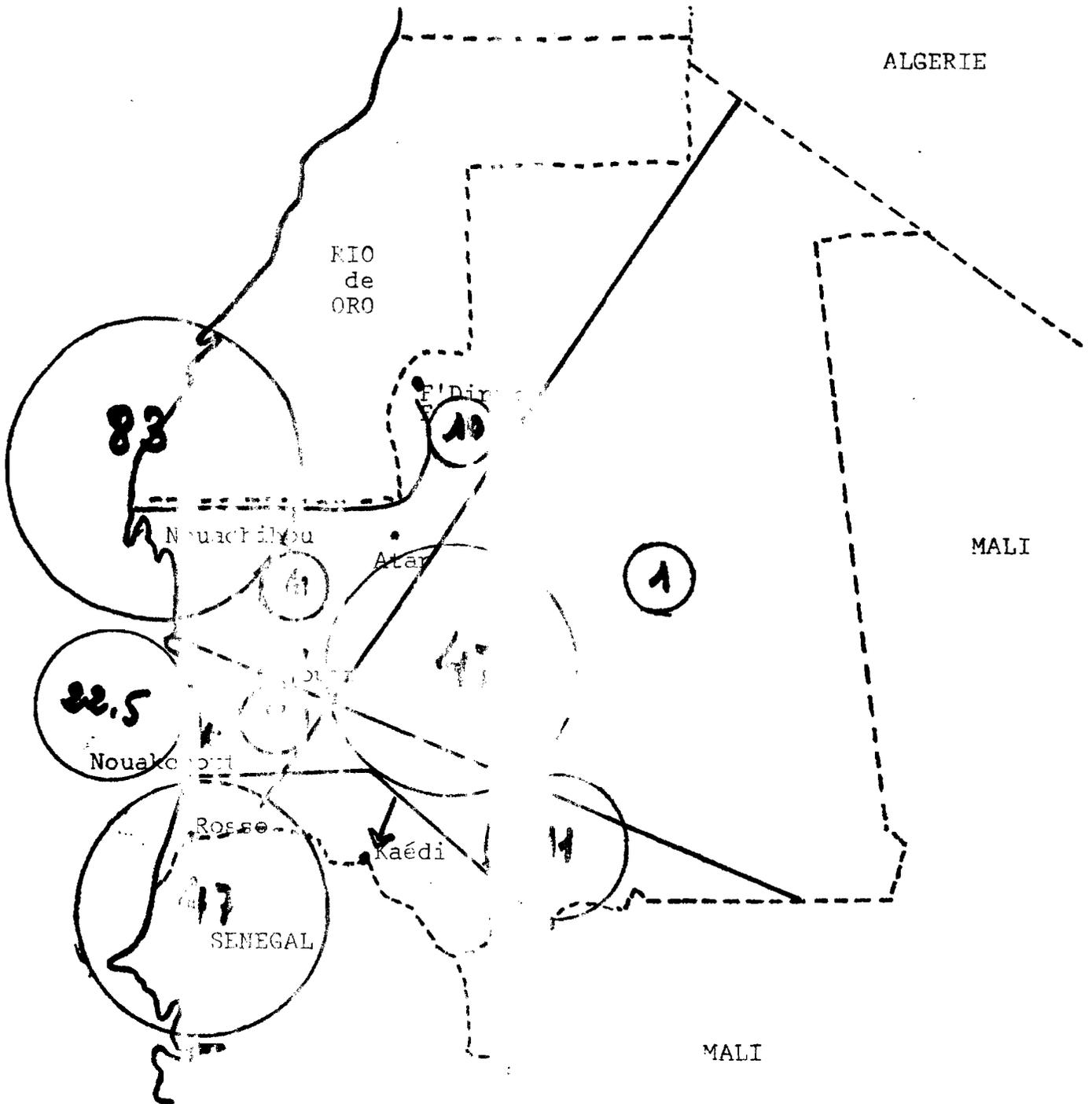
Il s'agit essentiellement des régions proches de la zone littorale à l'ouest et de quelques centres urbains de l'intérieur relativement bien desservis en voies de communications.

.../...

CARTE N° 4

REPARTITION DE LA CONSOMMATION

○ CONSUMMATION EN Kg / capita / an (1964)



Il faut noter que les populations du fleuve au sud consomment surtout le poisson d'eau douce. A l'est d'une ligne Rosso Tindouf (Algène), les habitants du centre et du nord du pays ne mangent que rarement du poisson.

Le poisson de mer est consommé dans sa majorité à l'ouest de cette ligne, essentiellement sur la côte.

En dehors des centres urbains de la côte, et des campements de pêcheurs du littoral, les principaux pôles de consommation sont les villes de Zouérate, Atar, et Akjoujt; quelques quantités de poisson séché préparées par les Imraguens sont acheminés vers l'est et le sud, pour être vendues dans les campements nomades, ou dans les villages d'agriculteurs.

## B/ - PRODUCTIONS CONSOMMES : NATURE ET QUANTITE

### I/ - Nature des produits

D'une façon générale seuls les poissons sont consommés en Mauritanie.

Leurs formes d'utilisation varient d'une région à l'autre suivant l'éloignement de la mer.

#### 1. Centres urbains de la côte.

Les populations de ces villes consomment surtout du poissons frais; des petites quantités de poisson séché sont utilisées par les citoyens originaires du sud du pays ou par des étrangers.

#### 2. Zones périphériques

Les habitants des régions rurales consomment plus de produit séché.

L'acheminement du produit frais se heurte à la durée du transport liée au mauvais état de l'infrastructure routière, et à l'absence de matériel frigorifique de conservation.

.../...

Des quantités appréciables sont cependant envoyées, en containers, vers la ville minière de Zouérate, reliée par chemin de fer à Nouadhibou.

## II/ - Quantités consommées

Il n'y a en aucune enquête pour évaluer les quantités de poisson consommées en Mauritanie.

Les chiffres fournis sont donc purement estimatifs.

Les quantités consommées qui étaient de 1028 tonnes (équivalent frais) en 1964 sont passées à plus de 6000 tonnes (équivalent frais en 1974).

Donc en une dizaine d'années cette consommation a été multipliée par 5.

La consommation apparente per-capita qui était de 1 Kg par an en 1964, est arrivée à plus de 3 kg par an en 1974.

La répartition de la consommation en kg/capita/an en 1964 figure sur la carte n° 4 page

Donc, malgré les difficultés de distribution, la consommation de poisson en Mauritanie couvrirait une forte expansion.

Celle-ci est cependant freinée par les difficultés de transport, l'absence d'infrastructures de commercialisation du poisson frais (meubles frigorifiques ) etc....

x x

x

apitre II

C O M M E R C I A L I S A T I O N

La totalité des productions des industries de Nouadhibou est exportée directement par les industriels, après autorisation de la Banque Central de Mauritanie.

A/ - DEBOUCHES DES DIFFERENTS PRODUITS

I/ - Le poisson salé-séché

Cette denrée est écoulee surtout vers les pays d'Afrique Centrale:

- Zaïre, Congo, Brazzaville et Gabon.

l'Espagne importe une partie de la production d'IMAPEC.

II/ - Poisson frais et congelé

Il est exporté vers les pays Méditerranéens d'Europe et d'Afrique du Nord et le Japon.

Les principaux clients sont :

-Le Japon, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la France.

III/ - Conserves

Elles sont écoulees vers l'Europe. En 1974 les principaux clients étaient :

-L'Italie, l'Allemagne de l'Ouest et l'Espagne.

.../...

IV/ - Farine

Allemagne de l'Ouest et Espagne.

V/ - Huile

Grande Bretagne

VI/ - Poutargue

France, Italie, Suisse

B/ - EVOLUTION DES EXPORTATIONS DES PRODUITS DE LA PECHE

Celle-ci figure sur le tableau n° 19

Tableau N° 16 - Evolution des exportations des produits de la pêche (tonnes de produits et millions d'ouguiya)

ANNEE	QUANTITES (tonnes)	VALEUR (Millions d'Ouguiya)
1961	3.147 T.	53,6
1962	2.683 T.	43,4
1963	4.279 T.	63,8
1964	4.588 T.	73
1965	6.515 T.	118
1966	7.494 T.	131,6
1967	11.044 T.	197,2
1968	10.783, T.	197
1969	12.421 T.	251
1970	20.640 T.	405,8
1971	22.625 T.	427,4
1972	-	-
1973	-	-
1974	28.015 T.	734

.../...

Donc l'expansion de ces exportations a été très importante depuis 1961. Elle a été particulièrement rapide à partir de 1969.

Selon les industriels de Nouadhibou, la demande extérieure reste élevée pour la plupart des produits; seules la farine et les conserves connaissent des difficultés de commercialisation.

En ce qui concerne les produits frais et salé-séchés, les productions sont insuffisantes pour satisfaire leur clientèle extérieure.

### CONCLUSION

En ce qui concerne l'écoulement des produits de la pêche, le problème ne se situe pas au niveau de la demande qui reste assez importante:

- la consommation intérieure est en nette expansion. Les obstacles viennent des difficultés de distribution

- les perspectives d'exportation sont également bonnes, malgré les difficultés, probablement passagères, que connaissent certains produits.

x x

x

## CONCLUSIONS

Après un demi-siècle de tâtonnement, le secteur halieutique mauritanien a connu depuis l'indépendance du pays en 1960 un développement extrêmement rapide.

- Les industries de transformation des produits de la pêche ont vu leur capacité de traitement passer de 30.000 T. par an, en 1960, à plus de 250.000 T. en 1971. Les quantités de poisson, mollusques, et crustacés capturés au large de la Mauritanie ont été portées de 100.000 T/an, à près de 600.000 T. au cours de la même période.

- Les débarquements de matière première à Nouadhibou, qui étaient de 12.500 T. en 1964, ont atteint plus de 70.000 T. en 1974.

- Les exportations des produits de la pêche sont passées de 6515 T. en 1965, à 28.000 T. en 1974, correspondant, en valeur, respectivement à 118 millions d'ouguiya (590 millions de frs CFA) et 734 millions d'ouguiya (à environ 4 milliards CFA).

Ainsi, il n'est pas exagéré de dire que l'essor de ce secteur a été vertigineux au cours de la décennie 1960 - 1970.

Mais, de cette croissance, la Mauritanie n'a retiré qu'un maigre profit. Jusqu'à 1972, il a fallu rembourser les dettes consécutives à la liquidation de la Société Mauritanienne d'Armement à la Pêche (S.O.M.A.P.) en 1969. L'échec de cette société, qui a coûté des milliards de francs CFA au budget national, continue à peser lourdement sur la politique de pêche du pays. Cet échec explique l'absence presque totale de la Mauritanie dans le domaine de l'armement à la pêche.

Au niveau des industries de transformation des produits, la situation n'est pas différente. Si l'État a participé activement à la mise en place des infrastructures, il a dû céder la gestion à des entreprises privées. Les hommes d'affaires mauritaniens ne se sont pas montrés plus entrepreneurs.

.../...

Par ailleurs, la pêche artisanale n'a pas connu d'évolution notable. Si des équipements nouveaux ont été introduits dans la branche, une bonne partie des pêcheurs reste tributaire des moyens traditionnels de production, dont l'efficacité est de plus en plus réduite.

D'une façon générale, malgré les progrès réels enregistrés au cours de ces dernières années, le secteur de la pêche est confronté à de nombreuses difficultés.

Les installations industrielles sont sous-employées à cause de la pénurie de matière première.

Avec un potentiel annuel de traitement, supérieur à 250.000 T. de matière première, les apports n'ont représenté, en 1974, que 70.000 T.

Or, avec seulement 50 % des captures réalisées au large des côtes mauritaniennes, les besoins de ces industries seraient satisfaits.

A ce niveau se pose le problème de l'insuffisance des infrastructures portuaires et de la réticence des armements étrangers à débarquer leur poisson en Mauritanie.

Les deux questions sont d'ailleurs liées, au moins en partie.

En effet, le port actuel ne peut recevoir qu'un maximum de 130.000 tonnes de produits; en outre, ses installations ne permettent pas aux navires de grande taille d'y effectuer les opérations de ravitaillement et de réparation dont ils ont besoin.

On espère cependant, que les travaux d'agrandissement du port de pêche, dont les études sont déjà terminées vont bientôt débuter, et que ce problème ne se posera plus dans un proche avenir. Mais il n'est pas certain que le problème d'approvisionnement sera réglé pour autant. Il faudra encore que les flottes de pêche opérant en face des côtes mauritanienne acceptent de débarquer leurs prises à terre. Ce n'est pas

.../...

une entreprise facile, car la plupart d'entre elles possède ses propres installations de traitement.

En réalité, la solution la plus appropriée, réside dans l'acquisition d'un armement mauritanien, destiné à l'approvisionnement de ces industries. Mais l'utilisation d'un tel outil exige des hommes qualifiés. Ce problème humain se pose à l'ensemble du secteur halieutique.

Pour que celui-ci puisse avoir une assise économique solide, il est nécessaire que sa base humaine soit élargie.

Cela suppose :

- Un encouragement des pêcheurs artisanaux à étendre leurs activités au moyen d'une aide financière et technique appropriées; il y aurait même intérêt à attirer vers ce secteur une partie des nationaux actuellement réduits au chômage après la perte de leur bétail, décimé par la sécheresse.

- Un élargissement du marché intérieur de consommation du poisson; ceci demande notamment la mise sur pied de circuits de distribution appropriés.

Si ces conditions étaient réalisées, la pêche deviendrait pour la Mauritanie un moyen efficace de promotion socio-économique de ses citoyens.

x            x

x

## BIBLIOGRAPHIE

---

- I - Anonyme.... Annuaire statistique 1968, Ministère de la planification et du développement rural. Direction de la statistique R.I.M. 1968 pp. 104 - 107.
- 2I - Anonyme... Annuaire statistique, 1970. Ministère de la planification et de la recherche. Direction de la statistique et des études économiques. R.I.M. 1970 pp. 58 - 63.
- 3 - Anonyme .... Comptes économiques, 1972. Ministère de la planification et du développement industriel. Direction de la statistique et des études économiques. R.I.M. Avril 1974 pp. 29 - 30.
- 4 - Anonyme ..... 1973. Etudes d'extensions du port de Nouadhibou, rapport de factibilité. B.C.F.O.M., Ministère de l'équipement. R.I.M. 1973 pp. 3 - 75.
- 5 - Anonyme .... 1956. La campagne 1955 de pêche de la courbine. La Pêche maritime, la Pêche fluviale et la Pisciculture. N° 938, Mai 1956 p. 236.
- 6 - Anonyme ..... 1971. Rapport de la ~~2e~~ session du ~~10e~~ C.O.P.A.C.E. Groupe de travail sur les mesures de réglementation pour les stocks démersaux. Casablanca Mai 1971.
- 7 - Anonyme .... 1972. Rapport de la première session du groupe de travail C.O.P.A.C.E. de l'évaluation des ressources. Santa Cruz de Tenerife. Iles Canaries : 11 - 15 décembre 1972.

.../...

- 8 - Anonyme..... 1973 Rapport de la deuxième session du C.O.P.A.C.F.  
Groupe de travail de l'évaluation des ressources. F.A.O. Rome  
3 - 6 décembre 1973.
- 9 - BLACHE (J.), GADENAT (J.) et STAUCH (A.) 1970. Clés de détermination des poissons de mer signalés dans l'Atlantique oriental  
O.R.S.T.O.M., Paris Faune tropicale n° 18 1970.
- 10 - BOUFLY (T.) et WYSOKINSKI (A.) 1973. Les chinchards des côtes sénégalaises et mauritaniennes. C.R.O. Dakar-Thiaroye Dsp n° 46 avril 1973
- 11 - BONNET (M.) 1968. Possibilités de pêche des céphalopodes au large des côtes du Rio de Oro et de la Mauritanie. L.I.E.P.M., la Pêche en Afrique Occidentale - Mauritanie. Symposium sur les ressources vivantes du plateau continental africain de Gibraltar au Cap Vert 1968
- 12 - BONNET (M.), DUCLERC (J.) et PICHOT (P.) 1971. Nouvelle étude sur les fonds de pêche du banc d'Arguin et de ses abords. Science et pêche n° 203, mai 1971.
- 13 - BOUDON (M.) 1959. La Pêche en Afrique Occidentale - Mauritanie la pêche maritime n° 978, 20 septembre 1959, p. 517.
- 14 - BRENNIERY (Y.) 1965. La pêche à Port-Stienne. Commissariat général au plan. R.I.M. mai 1965
- 15 - BRUHLET (J.) et MAIGRET (J.) 1972. Résultats préliminaires de la campagne de chalutage expérimental, première partie, janvier - juin 1971. Bulletin du laboratoire des pêches de Nouadhibou n° 2 décembre 1973 pp. 57 - 112.

.../...

- 16 - BRUHLET (J.) MAIGRET (J.) et MOUSSA (S.) 1974. Résultats de la campagne de chalutage expérimental, deuxième partie 1973 - 1974. Bulletin du laboratoire des pêches de Nouadhibou n° 3 décembre 1974 pp. 77 - 111.
- 17 - CHABANAUD (P.) et MONOD (T.) 1926. Les poissons de Port-Etienne. Bulletin. Comité d'Etudes Scientifiques de l'A.O.F. IX (2) 1926.
- 18 - CHABANE (J.) et ELWERTOWSKI (J.) 1973. Cartes des rendements de la pêche des poissons pélagiques sur le plateau continental nord-ouest africain C.R.O. Dakar-Thiaroye Dsp n°49 mai 1973.
- 19 - DOMAIN (F.) 1974. Première estimation de la biomasse et de la production potentiel en poissons démersaux du plateau continental sénégal-mauritanien, entre le cap Timiris et le Cap Roxo. C.R.O. Dakar-Thiaroye, Dsp n° 53, janvier 1974.
- 20 - ELWERTOWSKI (J.) et BOELY (T.) 1971. Répartition saisonnière des poissons pélagiques côtiers dans les eaux mauritaniennes et sénégalaises. C.R.O. Dakar-Thiaroye, Dsp n° 32, septembre 1971.
- 21 - ELWERTOWSKI (J.) et GONZALES (A.) 1972. Première estimation des ressources pélagiques du plateau continental nord-ouest africain. C.R.O. Dakar-Thiaroye, Dsp n° 42, novembre 1972.
- 22 - ELWERTOWSKI (J.) 1972. Statistiques de pêche des chalutiers congélateurs polonais dans les eaux internationales du Sénégal, de la Mauritanie, et du Rio de Oro. Office Central des Pêches - République populaire de Pologne novembre 1968 juin 1972

.../...

- 23 - GRUVEL (A.) et BOUYA (A.) 1906. Les pêcheries de la côte occidentale d'Afrique Paris, Augustin Challamel, éditeur Librairie maritime et coloniale, 1906.
- 24 - GRUVELL(A.) 1913. L'industrie des pêches sur la côte occidentale d'Afrique, du cap Blanc au cap de Bonne Espérance. Paris, Emile Larose, Librairie éditeur - 1913.
- 25 - JAMET (J.) et LAGOIN (Y.) 1974. Manuel des pêches maritimes tropicales, Tome I : Océanographie appliquée aux pêches ~~SCET~~International Ministère de la coopération, République française 1974
- 26 - LAGOIN (Y.) et SALMON (G.) 1967. Etude technique comparée de la distribution du poisson de mer dans les pays de l'ouest africain SCET-International. Ministère de la coopération - République française 1967.
- 27 - MAIGRET (J.) MOAL (R.) et MUNCH (R.) 1972. Campagne expérimentale de pêche des sardinelles et autres espèces pélagiques. juillet 1970 octobre 1971. Tome I - Observations concernant l'océanographie et la biologie des espèces. Tome II - Observations concernant la technologie de la pêche et orientations en vue de l'établissement d'un plan de développement. SCET-International Mars 1972.
- 28 - MAIGRET (J.) 1971. Rapport d'activité des entreprises de pêche travaillant à Nouadhibou. Rapport n° 1 décembre 1971.
- 29 - MAIGRET (J.) 1972. Rapport d'activité des entreprises de pêche travaillant à Nouadhibou. Rapport n° 2 décembre 1972.
- 30 - MAIGRET (J.) 1973. Rapport d'activité des entreprises de pêche travaillant à Nouadhibou. Rapport n° 3 décembre 1973.

.../...

- 31 - MAIGRET (J.) 1971. La pêche des senneurs dans la baie du Levrier en 1971. Bulletin du laboratoire des pêches de Nouadhibou n° 2 décembre 1973 pp. 35 - 56.
- 32 - MAURIN (C.) 1968. Etude ichtyologique des fonds chalutables atlantiques et de la Méditerranée occidentale. Rev. Trav. I.S.T.P.M. 32 (I) mars 1968 pp. 145.